

le monde
libertaire 2005
hebdomadaire de la Fédération anarchiste
adhérent de l'Internationale des fédérations anarchistes

MARS - JUIN n° 1389 - 1403



le monde

libertaire

Plutôt que le vote **la révolte**



M 02137 - 1389 - F: 2,00 €

2€
ISSN 0026-9433

«Lutte pour permettre à tous de vivre cette vie riche et débordante, et sois sûr que trouveras dans cette lutte des joies si grandes que tu n'en trouveras pas de pareilles dans aucune autre activité.»
Pierre Kropotkine

hebdo n° 1389

du 10 au 16 mars 2005

7092520

Sommaire

Le 10 mars, il s'est passé quelque chose ?, par Fabrice, page 3

Le **sabotage** est nécessaire, par M. Rajsfus, page 4

Femmes toujours coincées **entre le sabre et le goupillon**, par le Claaaaaash, page 5

Appelez-moi **France**, ou **poubelle nucléaire ?**, par Daniel du Gard, page 6

Un pape qui cause, **qui cause**, par Paul Thiry, page 7

Et l'oiseau de Fred **qui ne se tait pas**, par F. Ladrissse, page 7

Se loger, un luxe, **squatter, un droit**, par Jef, page 8

Jésus **n'a pas existé**, nous dit François Roux, page 9

L'Europe, **y'en a qui vont voter...**, par Jacques Langlois, page 11

L'Europe ? Et un café, un, par Pierre Sommermeyer, page 14

Ne laissons pas les autres **voter** à notre place, par Le Furet, page 16

Quelle info ? on voudrait juste un peu de **vérité**, par Jean Monjot, page 18

Quand **Dadoun** découvre l'anarchisme **à Mons**, par lui-même, page 20

Théologie, la science du rien, par Nicolas, page 21

L'araignée retisse sa toile, par la bête, page 21

Radio libertaire, page 22

Agenda, page 23

Rendez-vous à Mont-Saint-Aignan, page 24



Tarifs

(Hors-série inclus)

3 mois, 13 n^{os}

6 mois, 25 n^{os}

1 an, 45 n^{os}

France

et DOM-TOM

20 €

38 €

61 €

Pli fermé

(France)

32 €

61 €

99 €

Étranger

27 €

46 €

77 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine (sauf sous pli fermé). Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR 76 4255 9000 0621 0028 7960 215). Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Rédaction et administration: 145, rue Amelot, 75011 Paris. Tél.: 01 48 05 34 08 – Fax: 01 49 29 98 59

Directeur de publication: Bernard Touchais – Commission paritaire n° 0609 C 80740 – Imprimerie EDRB (Paris)

Dépot légal 44 145 – 1^{er} trimestre 1977 Routage 205 – EDRB Diffusion NMPP. Photos et illustrations de ce numéro: droits réservés.



10 mars, la jonction ?

De Charybde en Scylla ! Après les « malheurs de Juppé », les « traîtrises de Sarkozy » voilà les « conneries de Gaymard », le fils de cordonnier « sans fric ». Les retombées risquent d'éclabousser large. Et si le cumul des frustrations populaires se concrétise par un non massif au référendum, il sera tentant de l'interpréter comme un désaveu à la présidentielle personne. Il fallait vite contre-attaquer. Les maisons individuelles à 100 000 euros de Borloo pour les bas revenus n'ont pas enthousiasmé les foules. C'est qu'il faut les trouver les 6 mois de loyer de la famille Gaymard pour l'investissement de départ. Non, ce n'était pas la bonne solution et le gouvernement de s'angoisser sur le moral du peuple rotant tout seul dans sa mangeoire, avec ses salaires bloqués et ses inquiétudes sur l'emploi, qui peuvent le mener directement dans la rue (ça c'est déjà vu). Bref, la débâcle. Et soudain, le miracle: le Thierry Breton nouveau arrive à Bercy, avec un joli CV, sous l'œil absent d'un Gaymard, star d'un jour, repartant vers sa Savoie natale avec une nuée de paparazzi. Mais qu'on se rassure, avant d'accepter la place, le nouveau ministre a immédiatement démissionné de ses mandats chez France Telecom, Axa, Thompson, Dexia et Schneider (ouf!) et s'est précipité chez son homme d'affaires pour liquider ses 11 000 titres détenus chez l'opérateur, un tout petit pactole de 250 000 euros. Allégy, il a juré craché qu'il ne se mêlerait pas des participations de l'État dans France Telecom, parole de ministre UMP ! Et puis, on peut compter sur son nouveau petit camarade de classe et ennemi sarkoziste Devedjian, pour jouer les garde-fous, au cas où il serait tenté. Donc, sans état d'âme et en bon libéral, le nouveau a commencé les promesses pour redresser « l'entreprise française »: en 2006, réduction du chômage sous la barre des 10 %, du déficit public en dessous de 3 % du PIB et sans problème ! Il faut dire qu'il s'y connaît en réduction de coût, il a fait ses preuves par le licenciement chez France Telecom. Et puis il a une recette miracle: les indicateurs de dépenses publiques. Un de ceux de Bercy consiste à « décrire la part des agents du ministère ayant accès à une solution de restauration collective » et celui du ministère de l'Écologie s'intéressera « à la production d'ordures ménagères par habitant ». Vaste programme politique, nous voilà rassurés. D'autant qu'il s'engage à venir nous les commenter tous les 6 mois: « Si on y arrive, c'est tant mieux et si on y arrive pas, je vous expliquerai pourquoi. » Nous voilà définitivement rassurés. Et presque rien en échange: continuer à voter pour eux et à leur confier nos affaires, car ils s'y connaissent en affaires !

Fabrice

APRÈS la mobilisation considérable dans la Fonction publique le 20 janvier dernier et les manifestations du 5 février où les secteurs du privé étaient aussi très bien représentés, la journée « d'arrêts de travail interprofessionnels » du 10 mars peut incontestablement constituer un point d'appui pour les salariés.

Cette initiative, décidée le 16 février au siège de la confédération Force Ouvrière avec la CGT et la CFTC, offre l'opportunité d'une jonction possible, dans la grève, des salariés du public, de ceux du privé, voire de la jeunesse lycéenne et étudiante.

Se sont ralliés à cette journée, la CFDT (malgré l'épisode pitoyable de Chérèque proposant de changer la date pour ne pas gêner ces messieurs du Comité Olympique), la FSU, l'Unsa, Sud...

Par son ampleur prévisible, cette journée de grève et de manifestations peut ressembler à ce qui s'est passé le 13 mai 2003 lors du mouvement sur les retraites, mais avec l'avantage considérable que cela se situe 2 mois plus tôt dans l'année.

D'autant que la période actuelle, avec un peu plus d'acuité encore que d'habitude, étale au grand jour l'arrogance du patronat et des politiciens: les profits des grandes entreprises ont explosé en 2004 (Bouygues + 41 %, Renault + 55 %, L'Oréal + 143 %, sans parler de Total et ses 9 milliards d'euros de bénéfice...), les salaires des grands patrons ont suivi la même évolution, les politiciens vivent dans un autre monde (voir la lamentable affaire Gaymard) et les mêmes se permettent de nous donner des leçons, appellent à se « désintoxiquer » des dépenses publiques, des acquis sociaux, du code du travail, des statuts, des services publics... au nom d'un pseudo intérêt général qui correspond totalement à leurs intérêts très particuliers.

Bref, la lutte de classes trouve, en cette période, un peu plus de visibilité et plus ou moins confusément nombre de salariés souhaitent en découler.

Le désaveu de l'orientation de Thibault lors du dernier CCN de la CGT, est aussi un élément favorable supplémentaire. Même si l'on ne se fait pas d'illusion sur les motifs profonds de l'opposition, à la direction, d'une majorité de l'appareil CGT (UD et fédérations) dont la survie est mise en

cause, il n'en demeure pas moins que ce qui apparaît positif dans ce vote pour les militants, c'est le refus d'une CGT calée sur les positions de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) ouverte à une forme de fusion avec la CFDT et son syndicalisme de participation. La journée du 10 mars s'inscrit donc dans ce contexte d'ensemble.

La question essentielle reste pourtant celle-ci: si l'on constate, le 10 au soir, une mobilisation considérable, que fait-on ? On retourne au travail le lendemain en attendant le prochain « temps fort » qui suppose entre-temps beaucoup de temps faibles, ou la prochaine manifestation du samedi ? Cela tombe bien justement, la CES déjà citée, ouvertement favorable au oui au projet de constitution européenne, appelle à une euro-manif le 19 mars à Bruxelles. Comme il est toujours intéressant pour certains d'entretenir la confusion, certaines organisations, type ATTAC, supposées hostiles à ladite constitution, y appellent aussi ! Que peut-on attendre de ce type d'initiative ? Sûrement pas de la clarté dans tous les cas !

Chacun le sait, c'est comme cela qu'en 2003 en diluant, en dispersant, en essoufflant le mouvement, les bureaucraties ont réussi à empêcher la construction de la grève générale, dont nous ne pourrions pas faire l'économie tant les enjeux sont majeurs. Et ce n'est pas le référendum du 29 mai prochain qui remplacera la construction du rapport de force sans lequel rien de sérieux ne peut se faire.

Les salariés vont-ils se laisser « amuser » jusqu'aux vacances d'été, ou, instruits par l'expérience de 2003, vont-ils chercher à contrôler eux-mêmes le mouvement, à fixer les revendications, les mandats et les modalités de lutte ? Y aura-t-il un ou des secteurs qui montreront la voie dès le 11 au matin ?

Il est évident qu'il est de la responsabilité des militants anarchistes de tout faire pour cela et d'être le plus efficaces possible. L'enjeu est de redonner confiance en l'action collective. Sinon la résignation (dont les échéances électorales sont une facette) reprendra le pas. Nous jouons gros, les salariés jouent gros...

Fabrice est un militant du groupe La Sociale à Rennes

Saboter pour survivre ?

LE TRAVAIL rend malade. Il y a plus grave encore : le travail peut tuer ! Depuis le début de la révolution industrielle du XIX^e siècle, les morts se comptent par dizaines de milliers, aussi bien dans les mines, la sidérurgie, le bâtiment ou les travaux publics. A-t-on jamais fait l'addition des victimes des coups de grisou dans les mines de charbon ou de ceux qui ont laissé leur peau dans une culée de fonte, en Lorraine, ou dans le béton déversé pour la construction d'un barrage. A-t-on jamais fait le compte des séqueles mortelles ayant porté atteinte à l'intégrité physique des travailleurs de l'industrie chimique, sans oublier le désastre annoncé suite à l'utilisation intensive de l'amiante ?

À la mi-février 2005, des chiffres ont été lancés en pâture à l'opinion publique par les médias : il y aurait environ 600 morts par an, suite aux divers accidents du travail, tandis que l'on attend 3 000 décès annuels dus aux maladies générées par l'amiante. Il était même précisé que, chaque année, 40 000 salariés se trouvent dans l'obligation de cesser le travail, suite à une maladie grave ou invalidante causée par la pénibilité d'un poste ou aux gestes répétitifs à l'origine de certaines paralysies des mains ou des bras.

Le travail sabote l'homme, remet en cause sa vie et, en tout cas, sa survie. Peut-être faudrait-il envisager de saboter le travail, comme le suggéraient, il y a un siècle, les libertaires de la grande époque. Il serait même urgent de remettre au goût du jour ce droit à la paresse que Paul Lafargue désirait faire partager à ses contemporains, dès 1880. En un temps où le gouvernement Raffarin-Medef a réussi à détruire ce qui subsistait des 35 heures, tout en nous expliquant, finalement, qu'il faut travailler plus pour gagner moins, ce retour au passé serait sans doute salutaire.

La paresse au travail. C'est là plus qu'une grossièreté. Sans doute une véritable remise en cause du système capitaliste librement consenti au travers de la revendication bien connue : « Droit au travail. » Il faut travailler pour survivre et rendre grâce au patron qui veut bien vous employer. Pour un peu, on en reviendrait aux pratiques anciennes et accepter que le denier du culte soit prélevé sur le salaire...

Le sabotage délibéré de la production se situe déjà à un niveau plus préoccupant. Au point que, lors des occupations d'usines, depuis mai-juin 1936, les syndicats ont tou-

jours affirmé hautement qu'ils protégeaient l'outil de travail, peut-être mieux encore que le patron lui-même si possible.

Heureusement, de temps à autre, le cri de la révolte retentit. Comme cet immense graffiti, inscrit sur un mur de l'Institut de France, au bout de la rue de Seine, au printemps 1953, par mon camarade Alexis Violet : « Ne travaillez jamais ! »

Il faudrait tout citer de ce *Droit à la paresse*, de Paul Lafargue, qui considérait le droit au travail comme un « dogme désastreux ». Ce révolutionnaire visionnaire parlait d'or, en un temps où la tâche quotidienne confinait encore à une forme d'esclavage acceptée : « Une étrange folie possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste... Cette folie est l'amour du travail, la passion morbide du travail poussée jusqu'à l'épuisement des forces vitales de l'individu. » Pour bien se faire comprendre, Paul Lafargue doit nécessairement forcer le trait pour expliquer que le travail est source de soumission et d'avilissement : « Dans la société capitaliste, le travail est la cause de toute dégénérescence intellectuelle, de toute déformation organique. »

À qui profite ce travail qui n'a jamais cessé de tuer, contribue à faire tuer ou, en tout cas, rend rarement heureux lorsqu'il est plus obligatoire que librement consenti ? Nous nous sommes laissés pervertir par le dogme du travail et sa fausse noblesse. Paul Lafargue, depuis la prison de Sainte-Pélagie où il est enfermé, en 1883 ; ne peut qu'affirmer : « Toutes les misères individuelles et sociales sont nées de la passion de l'animal humain pour le travail ! » Cent vingt ans plus tard, il n'y a rien à ajouter à cette évidence.

Alors que nous ont été communiqués récemment les chiffres des surprofits des trusts Total et L'Oréal, des banques telles Parisbas, tandis que les salaires sont bloqués, comment ne pas remettre en mémoire cette réflexion de Paul Lafargue : « En se serrant le ventre, la classe ouvrière a développé outre mesure le ventre de la bourgeoisie condamnée à la surconsommation. »

En 2005, on veut nous faire croire que les titulaires d'un poste de travail se comportent en nantis ingrats lorsqu'ils revendiquent un salaire décent. Et l'on oublie en chemin les chômeurs, les précaires et ceux qui sont en voie de précarisation. Rien n'a vraiment changé depuis la fin du XIX^e siècle : « En dépit

de la surproduction des marchandises... les ouvriers encombrant le marché, innombrablement : du travail ! du travail ! Qu'une chance de travail se présente, ils se ruent dessus ; alors c'est douze, quatorze heures qu'ils réclament... et le lendemain les voilà rejetés sur le pavé. » Rien n'a changé ? Non, non, c'est bien pire pour certains.

Les 35 heures, grande mystification depuis leur instauration par les socialistes qui ne voulaient pas trop chagriner le patronat, étaient déjà en retard sur l'horloge du mouvement social. En effet, au tournant des années 1880, Paul Lafargue revendique des journées de travail de cinq ou six heures, pour que les ouvriers ne se battent plus pour s'arracher le travail des mains et le pain de la bouche. Serait-ce suffisant ? Sûrement pas pour l'auteur du *Droit à la paresse*, qui réclamait, en lieu et place des Droits de l'homme qui ne sont que les droits de l'exploitation capitaliste, le droit à la misère, « une loi d'airain défendant à tout homme de travailler plus de trois heures par jour. » Utopie ? Peut-être pas. En 2005, avec la productivité galopante que connaissent nos industries, ce serait possible !

Même s'il ne militait pas dans le mouvement socialiste, comment ne pas associer Émile Pouget à Paul Lafargue ? Si l'un désirait limiter le travail à sa simple nécessité, l'autre estimait qu'il pouvait être urgent de le saboter. Avec son franc-parler, Émile Pouget, infatigable chroniqueur du *Père Peinard*, explique, le 19 septembre 1897 : «... Foutre, dans une kyrielle de cas où la grève est impossible, il [le sabotage] peut rendre de sacrés services aux prolètes. » Là encore, rien n'a changé depuis plus d'un siècle, d'où cette proclamation : « À mauvaise paye, mauvais travail » et cet avertissement : « Ce qui serait chouette, c'est que ce fourbi entre dans nos mœurs, afin que les patrons se frottent bien dans le siphon que, désormais, cette tuile est constamment prête à leur tomber sur la hure... La crainte de perdre de la galette, et de s'acheminer vers la faillite, adoucira vivement les mœurs des capitalistes... »

Bien sûr, cela peut relever de l'histoire romantique des luttes sociales. Pourtant, il serait urgent de voir les patrons de la classe ouvrière se mettre à l'écoute de ce passé qui a tant fait pour notre présent – ou tout au moins ce qu'il en reste.

Maurice Rajsfus

Les femmes toujours coincées entre le sabre et le goupillon



QUAND LES FEMMES AVANCENT, le Vatican recule. Comment veux-tu qu'on le bouscule? Le Vatican, qui ferait mieux de regarder sous ses propres jupes, s'en prend une fois de plus aux féministes, dans une lettre adressée aux évêques, et les accusent de « gommer la différence entre les sexes, qu'elles considèrent comme un simple conditionnement culturel ». Le document vise, en particulier, la tendance féministe radicale américaine et particulièrement Judith Butler, qui affirme que « la différence entre les hommes et les femmes n'est déterminée non par le sexe, mais par la culture ».

Le Vatican tremble à l'idée que des individus puissent ainsi choisir leur genre: lesbianisme, hétérosexualité, homosexualité, transsexualité, voire, transgenisme. Le cardinal allemand Joseph Ratzinger, auteur du courrier, mène la résistance et encourage « la promotion de la femme dans la vie sociale et publique, sans léser sa vocation de mère, qui doit être reconnue et garantie, même économiquement, ainsi que sa place légitime au sein de l'Église ». Sans pour autant lui concéder la moindre place en politique cléricale (une affaire d'hommes), en respect de l'adage selon lequel les femmes pervertissent tout?

« Mémoire et identité », le dernier torchon, prétendument écrit par ce pape qui ne finit pas d'en finir, met quant à lui, carrément sur le même pied la Shoah et les législations autorisant l'IVG. Non content de minimiser le génocide du peuple juif par les nazis, le Vatican invite ainsi ses ouailles à assimiler l'assassinat de millions de personnes avec le libre choix de disposer de son corps!

Cette théorie est d'ailleurs reprise par SOS tout-petits ; et, lors d'une manifestation de soutien à l'IVG, quelques catholiques intégristes ont distribué des tracts présentant Hitler tendant la main à Simone Veil! À l'Assemblée européenne, Anna Zaborska, présidente des droits de la femme et de l'égalité

des genres se dit, pour sa part, « opposée à l'IVG et souhaite l'internement de homosexuel.le.s ».

La « sorciérisation » des féministes américaines

Outre-Atlantique, ce n'est pas non plus la joie, et moins encore depuis la réélection de Bush, qui a fait entrer au Congrès un bataillon de nouveaux sénateurs, adversaires radicaux de l'avortement. Les féministes craignent la nomination de juges conservateurs anti-IVG à la Cour suprême et dans les tribunaux fédéraux, ainsi que la réduction des subventions, versées aux programmes de planning familial et le retour prévu de la réforme de l'assurance sociale, qui pénalise les veuves et les femmes à bas revenus. Les associations anti-féministes réclament des compensations pour leur soutien pendant la campagne et affirment que « les femmes ont socialement acquis l'égalité des droits, puisqu'elles gagnent aujourd'hui, en moyenne, des salaires seulement inférieurs de 20 % à ceux des hommes, contre - 38 % en 1980 ».

Les femmes américaines sont donc égales aux hommes, mais, comme disait Coluche des Arabes par rapport aux Français, un petit peu moins qu'eux quand même! Une « experte » d'un groupe républicain considère que « les femmes ont atteint la parité avec les hommes dans la plupart des domaines, tandis que les féministes se marginalisent de plus en plus en défendant encore des causes qui ne sont plus au cœur des préoccupations des autres femmes et annoncent la mort du féminisme des années 70 ».

Le révérend Jerry Falwell qualifie le National Organization of Women de National

Order of Witches (ordre national des sorcières). Il ferait bien de se méfier car, c'est bien connu, les sorcières renaissent toujours de leurs cendres...

En France, des hommes mènent le bal anti-IVG

Fin janvier 2005, à l'appel du collectif anti-IVG « 30 ans ça suffit », environ 4000 personnes (dont des délégations suisses, hollandaises et polonaises « pour le droit à la vie ») se sont rassemblées place de l'Opéra à Paris pour « commémorer le jour funeste où la loi Veil a dépenalisé l'avortement ».

De nombreuses familles catholiques traditionalistes sont parties du Sacré-Cœur (édifié, de triste mémoire, à la gloire du massacre des communards par les versaillais), accompagnées des jeunes d'associations catholiques relativement modérées, dont les Jeunes témoins de la vie humaine, l'Alliance des droits de la vie ou Renaissance catholique qui s'époumonent en slogans hostiles à l'avortement, mais qui, à la différence de leurs aînés, disent « respecter la pilule et la capote ».

D'autres militants anti-IVG plus actifs étaient disséminés en queue de cortège, avec l'incontournable Xavier Dorr, condamné à plusieurs reprises pour sa participation à des commandos anti-avortement dans les cliniques parisiennes et reconverti en fondu de la prière à genoux sur les trottoirs parisiens. Bref, une majorité de bonshommes, revendiquée par les organisateurs qui, comme l'association Choisir la vie, s'en félicitent: « Combien de femmes avortent simplement parce qu'elles ne trouvent pas de soutien auprès de leur compagnon? Nous sommes tous concernés: il faut plus de crédits pour la politique familiale et pour les femmes en détresse, il faut revaloriser la grossesse et briser le silence. » Paroles de couillus!

Les militant.e.s du groupe CLAAAAAASH

La poubelle nucléaire

le transport des matières radioactives

À L'OCCASION de transports de matières radioactives, il arrive que des actions se développent, initiées par les opposants au nucléaire. Ainsi en est-il par exemple du retour vers les États-Unis des 140 kg de plutonium militaire qui ont été acheminés il y a quelques semaines par mer et par route jusqu'à Cadarache (Bouches-du-Rhône) puis Marcoule (Gard) pour y être traités. Le luxe de précautions prises autant que la finalité recherchée (recycler des matières radioactives) ne devraient-ils pas atténuer les réactions hostiles ?

La France, se voulant championne mondiale du nucléaire, voit converger vers elle différents types de matériaux radioactifs en provenance de tous les coins de la planète. L'industrie nucléaire et l'entretien des armes atomiques produisent toujours plus de déchets et de matières dont le traitement s'effectue principalement en France. Les contrats sont juteux et la matière ne manque pas. Ainsi, les transports (air, mer, route, rail) servent à livrer du plutonium, des combustibles usés, des déchets vitrifiés, des déchets technologiques, du mox, etc. dans des fûts, par camion blindé, conteneurs spéciaux, etc. La fréquence de ces transports augmente, surtout avec la production d'un nouveau combustible (le mox, qui utilise 6 % de plutonium) qui est de la poudre d'oxyde de plutonium et qui est dirigé vers des réacteurs français ou étrangers. C'est d'ailleurs ce combustible, très dangereux à dose infime, et le reste du stock de plutonium, qui doivent être renvoyés par route puis par mer aux États-Unis, qui font l'objet d'un prochain convoi à travers la France, au départ de Marcoule (Gard) vers La Hague (Manche).

Nous voyons là que les transports n'ont pas pour finalité d'aider à réduire le volume ou la dangerosité des matières atomiques, mais de produire de nouveaux combustibles nécessaires à l'abaissement des coûts colossaux de la filière de production nucléaire. En fait de « recyclage », il n'en est rien. Il n'y a à ce jour aucun procédé connu permettant de recycler du plutonium ou des déchets nucléaires pour en supprimer la nocivité. Le stockage dans l'attente d'une baisse des radiations reste la seule option, de plus en plus envahissante d'ailleurs !

Quant à la dangerosité des convois, il faut bien comprendre que si toutes les précautions sont prises, il reste difficile de faire face à l'imprévu. Ainsi, la revue *Contrôle*¹ de l'Autorité de sûreté nucléaire faisait état d'une multiplication par quatre des incidents ou

accidents déclarés de transports, officiellement sans conséquences, entre 1997 et 2001. On notera au passage que la notion d'incident « déclaré » laisse entendre qu'il pourrait y avoir des incidents non déclarés... Est-il saugrenu d'envisager que sur les millions de kilomètres parcourus chaque année par des transports nucléaires, un accident grave puisse survenir ?

Ajoutons à cela que ces transports produisent à leur tour des pollutions² et favorisent la dissémination de la radioactivité, et l'on comprendra que, globalement, cette question mérite d'être mise sur la place publique.

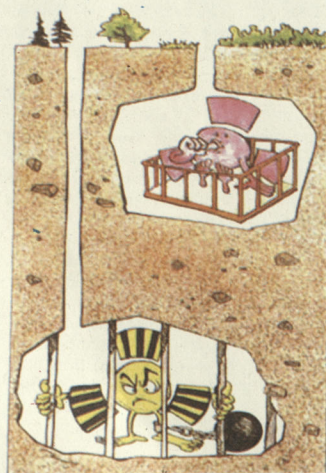
Il faut considérer que la nature de l'activité menée, la multiplication des convois de ces matières radioactives, la dangerosité propre à chaque type de transport, les dangers courus par les populations non averties et impréparées aux dangers de la radioactivité, le danger jamais écarté d'attaques de convois nucléaires qui sont facilement repérables³ n'obéissent qu'à des critères commerciaux.

C'est pourquoi il faut appuyer les protestations et rendre visible ce convoi très spécial qui va bientôt quitter Marcoule pour les États-Unis. Les déchets atomiques et ce plutonium militaire américain doivent rester sur leurs sites de production afin d'éviter tous les risques liés aux transports, à l'éparpillement, aux possibles accidents ou attaques de nature terroriste... Il est indispensable d'arrêter de produire ou de transporter ces matières dangereuses.

Dans tous les cas, il est inacceptable de faire courir des risques aussi considérables et à aussi grande échelle humaine et écologique pour de vulgaires raisons commerciales qui ne rapportent de l'argent qu'aux tenants du nucléaire civil et militaire. Et puis l'Hexagone est-il destiné à être la poubelle nucléaire de France et d'ailleurs ?

Daniel

groupe Gard-Vaucluse de la FA





Il cause et il écrit...

LE PAPE EST PLUS LOQUACE QUE JAMAIS. En quelques jours, il a adressé une lettre aux évêques de France et a publié un livre d'entretiens. Tout cela avec la paralysie qui l'affecte, parkinson plus aphasie... Le pape n'a jamais été autant bavard que depuis qu'il ne peut plus parler, n'a jamais autant écrit que depuis qu'il est incapable de tenir une plume. Miracle de la fonction suprême qui, à défaut de déplacer des montagnes, se contente plus modestement de mouvoir la plume pontificale.

Les Évangiles, autrefois, ressuscitaient les morts; aujourd'hui l'Église se satisfait de faire parler les vivants. Et que dit-il ce bon pape? Rien de neuf (mais un système dogmatique basé sur le mythe des origines est-il autorisé à innover?): opposition à l'avortement dans un parallèle saisissant avec le génocide juif, contestation des Lumières et attaques, en même temps que récupération (!), de la laïcité, etc. Les brouilles usuelles maintes fois ressassées et dont ne s'étonne plus. Le pire est entré dans l'habitude, et l'Église poursuit son travail de sape sans que pointe à l'horizon une contestation véritable qui entreprendrait de délégitimer intégralement l'ensemble de la secte.

En face, dans le troupeau des fidèles bêlant à l'unisson, personne ne semble s'étonner de la prouesse étrange d'un pape, revenu à son stade foetal, qui parviendrait, contre toute évidence médicale, à s'exprimer et à prêcher. La curie a ainsi récemment exhibé sa marionnette fétiche à la fenêtre d'une chambre d'hôpital bien que ne pouvant exprimer que des borborygmes vite remplacés par une bande sonore mieux audible, et probablement préenregistrée...

On aurait tort, dans les couloirs du Vatican, de pousser Jean-Paul II à la démission. Une mascotte aussi docile, chérie par les foules, est le porte-parole rêvé des seconds couteaux emmenés par le cardinal Ratzinger et le reste de la joyeuse confrérie. Un pape inerte auquel on dicte les discours, naturellement moulés dans son rejet de la modernité, et dont on exhume les discussions anciennes (son livre est un recueil d'entretiens datant de 1993!) est le meilleur des propagandistes pour toujours prôner le retour à une arriération primitive.

Paul Thiry

Quand l'autruche éternue...

My way

« Comme d'habitude, je crains que les électeurs répondent aux questions qui ne sont pas posées. » Cochet, de Les Verts. Libé.

Je me lève, et je te bouscule, tu ne te réveilles pas, comme d'habitude. Je te dis d'aller voter oui, mais toi tu votes pas, comme d'habitude. Aux questions que j'ai pas posées tu réponds quand même, comme d'habitude, et puis, quand je vais me coucher, là tu réponds non comme d'habituuudeuh...

Surprise

« Il ne faut pas donner aux Français le sentiment qu'on veut les prendre par surprise. » Bayrou. Libé.

Madame, mademoiselle, monsieur: soucieux de mieux communiquer sur sa politique, le gouvernement vous informe que d'ici peu il va, une fois de plus, vous la mettre profond. C'était un message de: le gouvernement.

Salon de l'agriculture

« On va expliquer la constitution aux Français, comme Chirac a commencé à le faire, avec des mots simples, au salon de l'agriculture. » Accoyer, pdt du groupe UMP.

De là à en conclure que les agriculteurs sont des veaux, il n'y a qu'un pas qu'on laissera, sans l'accompagner, franchir le député Accoyer. En effet il ne suffira pas, pour que le oui l'emporte, de susurrer à l'oreille de Marguerite-la-Montbéliarde que du résultat final dépend la qualité de son fourrage. Quoi que. Peut-être, si, ça suffira.

Déliroïde fascisant

« Non au magma europoïde du grand Léviathan bruxellois! » Le Pen, le père.

N'oublions pas, ajoute Le Pen, que dans Léviathan il y a Lévi.

Rantanplan

« Je crois que les ravisseurs sont ulcérés que je sois poursuivi par la justice française. » Didier Julia.

Ainsi le Rantanplan de la diplomatie serait-il cher aux yeux des pistoleros irakiens? C'est sûrement qu'il leur doit un paquet de pognon.

A l'écoute

« Mon père n'était ni mégalo, ni égoïste. Il écoutait les autres. » Mazarine Pingeot.

Ça, pour écouter, on peut dire que le père Mitterrand écoutait...

A las barricadas

« On ne mesure pas la force d'un pays au nombre de barricades qu'il érige mais à sa capacité à entraîner les autres. » Douste-Blazy.

Si le brave Blabla potassait son manuel d'histoire, il verrait que souvent la capacité d'entraînement fut justement proportionnelle au nombre de barricades. Eh oui.

En attendant le réel

« La réalité est entre le troisième et le quatrième trimestre. » Michel Devillers, de l'INSEE.

En attendant le réel les chômeurs, sans abris, sans logis, sans fric, sont priés de se contenter du virtuel.

Frédo Ladrissé.

(sources: Libération, le Monde, le Parisien).

... c'est toute la jungle qui s'enrhume

Caen

le SCAC, un projet alternatif à la société de consommation

DEPUIS LE 25 JANVIER, A CAEN, un ancien garage était occupé. Le SCAC (Squat contre l'aliénation capitaliste) est inspiré des centres sociaux tels qu'on peut les trouver dans le reste de l'Europe. Lieu politique, artistique, éducatif, ce squat venait aussi proposer une alternative concrète à la cherté du parc locatif privé et à la pénurie de logements sociaux puisqu'il était également un lieu d'habitation. Le SCAC venait exprimer une révolte contre la société de marchandisation dans laquelle nous vivons. L'autogestion, le partage des connaissances y constituaient des principes fondamentaux. Depuis le 28 janvier, date de l'ouverture officielle, de nombreux projets avaient pu être établis. Des fresques étaient venues colorer les murs, un concert avait été organisé. La motivation de chacun était à son apogée. Le SCAC était un lieu de concrétisation aux yeux de nombreux militants et militantes, un lieu où les utopies prenaient une dimension franchement réaliste.

La mairie de Caen, à qui un communiqué de presse¹ avait pourtant été envoyé, ne semble pas de cet avis. Déjà, le mardi 1^{er} février, deux huissiers envoyés par la ville et un huissier d'une société de gestion du patrimoine étaient venus menacer le collectif d'expulsion, alors que le bâtiment occupé ne sert plus à personne et qu'il doit être démoli en 2006.

L'action est bien illégale, mais elle n'est sûrement pas illégitime. La mairie avait déclaré régler le problème dans les quinze jours après qu'une délégation a tenté en vain de rencontrer une personne de la ville disposée à la recevoir.

Le jeudi 3 février, un huissier a de nouveau donné signe de vie... pour expulser occupants et occupants! Après consultation auprès d'un avocat, il a pu être constaté que la procédure n'était pas totalement légale puisqu'un commandement d'expulsion n'avait pas été dûment affiché. Le soir, c'est une trentaine de militants qui étaient réunis en attendant les forces de l'ordre. Celles-ci ne sont arrivées que vers 6 heures du matin, en défonçant un mur, cassant des carreaux, etc. Bref, une intervention musclée alors que les dix-huit personnes occupant les lieux, encore présentes, avaient déjà ouvert la porte pour laisser entrer l'huissier! Les squatteurs ont été conduits au poste pour un contrôle d'identité, et aucune poursuite ne semble être d'actualité.

Anecdote amusante : la mairie a fermé ses bureaux vendredi matin, craignant des représailles...

À l'heure actuelle, un bilan positif peut tout de même être fait, l'autogestion a réellement pu être appliquée, et de nombreuses perspectives ont pu être dégagées lors des réunions. Un réel travail a été mis en place, et nous avons pu nettoyer et aménager le squat de manière efficace. En une petite semaine, l'affluence² assez forte a permis de montrer que le projet intéressait un nombre important de Caennais. La journée « portes ouvertes » du 5 février constituait donc une entrave à la tranquillité de notre Normandie puisqu'une forte affluence était prévisible. L'enjeu pour les pouvoirs locaux a donc été de nous empêcher de montrer un exemple de lieu alternatif.

Même si cette journée « portes ouvertes » n'a pu avoir lieu, des membres du collectif ainsi que plusieurs sympathisants du projet se sont manifestés publiquement lors de la mobilisation syndicale des 35 heures : 2000 tracts ont été distribués la veille et pendant la manifestation tandis que 300 affiches et 200 stickers intitulés : « Gérons la ville nous-mêmes » sont allés coloniser les murs de la ville. Une intervention sur une radio locale associative a pu avoir lieu, l'attitude de la mairie y a été dénoncée, et la volonté de continuer a été affirmée.

Un squat fermé, dix de réoccupés! Cette expérience, même si elle a tourné court, ne constitue en rien un échec. En effet, elle a permis de réfléchir quant aux modes d'opération et aux diverses lacunes qui ont pu apparaître. Des leçons ont pu être tirées. Le collectif d'occupants n'est absolument pas dissous. Un projet a pu voir un tant soit peu le jour ; désormais, il est possible d'espérer voir de nouvelles perspectives libertaires naître, et chacun peut être conscient que les principes d'autogestion et d'échange libres sont applicables dans notre monde. Quand se loger est un luxe, squatter est un droit.

Jef

membre du SCAC
et du groupe Stirner de la FA, Caen

1. Communiqués de presse disponibles sur le site www.squat.net. Des articles ont également été publiés dans la presse locale, et les communiqués ont été relayés sur les radios locales TSF98 et 666.



Jésus au clou

À échéance régulière, un film ou un livre traitant de la vie de Jésus vient ressusciter des controverses passionnées: Jésus est-il mort sur la croix? Jésus avait-il des frères? Jésus a-t-il couché avec Marie-Madeleine? Savants et professeurs disputent ardemment, Évangiles à l'appui. Curieusement, personne ne se donne la peine de poser la question initiale: Jésus a-t-il existé?

François Roux

JÉSUS EST SUPPOSÉ avoir vécu dans les trente premières années du premier siècle de notre ère. La Palestine était occupée par Rome, Auguste puis Tibère étant empereurs. De cette époque, il nous reste quantité de documents, écrits par des historiens, par des lettrés, ou plus simplement par l'administration romaine. Pourtant, aucun texte contemporain ne mentionne les faits spectaculaires décrits dans les Évangiles tels que le massacre des innocents par le roi Hérode, l'apparition d'une nouvelle étoile annonçant la naissance de Jésus, les épaisses ténèbres qui auraient enveloppé toute la terre – et donc la ville de Rome – durant trois heures en plein midi après la crucifixion, pas plus que les nombreux tombeaux qui se seraient ouverts alors pour laisser sortir les justes ressuscités. Aucun d'ailleurs ne mentionne ni Jésus ni aucun de ses actes. Pas un rapport de l'administration romaine, pourtant réputée pour sa bureaucratie, n'évoque la crucifixion d'un homme nommé Jésus par les soldats de Pilate.

Les premières interrogations portant sur le personnage historique de Jésus apparaissent dans le sillage des guerres de religion, au XVII^e siècle, les réformés contestant certains des dogmes selon eux extrapolés par l'Église catholique à partir des textes sacrés. À cette époque, le débat porte principalement sur la façon d'interpréter les nombreuses contradictions entre les quatre Évangiles, mais nul n'oserait mettre en doute publiquement – sous peine de mort – la crédibilité de textes « révélés ».

La question de fond est portée sur la place publique par les Encyclopédistes, au XVIII^e siècle: en dehors des Évangiles, forcément sujets à caution, quelles preuves historiques détiennent-on de l'existence de Jésus et de la véracité des faits décrits dans le Nouveau testament?

Depuis les premiers Pères de l'Église et jusqu'au siècle des Lumières, les chrétiens

avaient toujours fait état d'un témoignage irrefutable de l'existence historique de Jésus. Ce témoignage, quoique unique, constituait selon l'Église une « preuve » d'autant moins contestable qu'elle était fournie par un adversaire du christianisme: l'historien juif Flavius Josèphe. Celui-ci, en effet, mentionnait explicitement Jésus, ses miracles et sa résurrection, dans son livre *Antiquités judaïques* écrit en 93. Dans cette somme de vingt volumes retraçant l'histoire du peuple juif, figurait ce court passage:

« C'est vers ce temps-là qu'apparut Jésus, homme sage, si toutefois on peut l'appeler un homme. Car c'était un faiseur de miracles et le maître des hommes qui reçoivent avec joie la vérité. Il attira à lui beaucoup de juifs et beaucoup de Grecs. C'était le Christ. Et lorsque, sur la dénonciation de nos premiers concitoyens, Pilate l'eut condamné à la crucifixion, ceux qui l'avaient d'abord chéri ne cessèrent pas de le faire, car il leur apparut trois jours après, ressuscité, alors que les prophètes divins avaient annoncé cela et mille autres merveilles à son sujet. Et le groupe appelé après lui celui des chrétiens n'a pas encore disparu. »¹

Quelques lignes constituaient donc la seule mention explicite de l'existence de Jésus par un auteur à la fois contemporain des faits et non chrétien, jusqu'à ce que Voltaire s'en mêle.

Au XVIII^e siècle, on peut encore être mis à mort, tel le chevalier de la Barre, décapité en 1766, « pour avoir passé devant une procession de capucins sans ôter son chapeau »², mais la sanglante dictature de l'Église catholique vit ses dernières décennies, tout au moins en France. Premier Livre de poche de l'Histoire, le Dictionnaire philosophique portatif (parfois appelé Évangile du jour par dérision), publié à Genève en 1764 sous couvert d'une œuvre collective de plusieurs gens de lettres, va permettre au patriarche de Ferney de diffuser à grande échelle ses arguments contre « la superstition ».



Entre deux articles dans lesquels il étirle consciencieusement « l'Infâme » (l'Église) et ridiculise ses dogmes, le philosophe règle son compte à la fameuse « preuve » de l'existence d'un dénommé Jésus sous Pilate: comment croire une seconde, s'indigne Voltaire, que Flavius Josèphe, pharisien orthodoxe devenu citoyen romain, ait pu parler ainsi de Jésus et l'appeler « Christ » comme l'aurait fait un chrétien? « Comment se trouve-t-il des théologiens assez imbéciles ou assez insolents pour essayer de justifier cette imposture des premiers chrétiens, reconnus pour fabricateurs d'impostures cent fois plus fortes! »³

Aujourd'hui, nous le savons, la « preuve » n'était qu'un faux grossier, un passage ajouté par un clerc, probablement au IV^e siècle.⁴ Par contre, une fois démontrée la supercherie et écartées les lignes apocryphes, le texte de Flavius Josèphe devenait une mine d'arguments pour le philosophe pourfendeur de « l'Infâme ». Flavius Josèphe, étant né en 37 dans une grande famille de Jérusalem, quelques années après la date supposée de la mort de Jésus, son père aurait dû être témoin de l'histoire du « Galiléen ». Comment expliquer alors que cette histoire en vingt volumes ne fasse aucune mention d'événements aussi proches et remarquables que le massacre de quatorze mille nouveau-nés sur l'ordre d'Hérode, les miracles, les résurrections, le jugement devant Pilate et la libération de Barrabas, ou encore les diverses manifestations stellaires et météorologiques qui auraient suivi la crucifixion?

L'affaire semblerait entendue pour toute personne de bonne foi, mais cela n'empêche pas les propagandistes chrétiens, profitant effrontément de l'ignorance générale, de continuer aujourd'hui encore à affirmer que Flavius Josèphe « prouve » l'existence de Jésus, quand c'est exactement l'inverse...

Aucun document d'époque ne mentionnant Jésus, Flavius Josèphe écarté, il ne resterait donc que les Évangiles pour témoigner de l'existence du Galiléen crucifié...

On sait peu de choses sur l'origine des textes appelés Évangiles: ils ont probablement été écrits à partir de 70 (soit quarante ans après les événements supposés) chacun par plusieurs auteurs non contemporains des faits, et très probablement hors de Palestine comme en témoignent les nombreuses erreurs géographiques, botaniques, etc. qu'ils recèlent. Ils nous ont été transmis en grec.

Pour comprendre la genèse des Évangiles, il faut les replacer dans leur contexte historique, politique et religieux. Jusqu'en 70, le judaïsme est divisé en trois grands courants – pharisiens, sadducéens et esséniens – traversés chacun de sectes qui se disputent et se combattent sur fond de débat politico-religieux: faut-il collaborer avec les Romains et séparer le spirituel du temporel, comme le conseille le pharisien Flavius Josèphe, ou bien combattre Rome et restaurer la théocratie, comme y appellent les sicaires, les iduméens ou les zélotes?

Les nationalistes intégristes déclenchèrent en 66 l'insurrection de la Judée. En 70, Jérusalem fut prise et le Temple détruit par l'armée de Titus. Après le désastre, le courant pharisien, vainqueur, faisait donc figure de « religion officielle » et entreprit de refonder le judaïsme à partir d'un texte: la Torah. Cette nouvelle orthodoxie de la religion juive obligea les survivants des sectes rejetées dans la marginalité à se définir par rapport à elle. Les baptistes – qui professaient que Jean-Baptiste était le Messie –, les galiléens – qui croyaient en Jésus –, les agnostiques, les judaïtes, les thérapeutes, etc. devaient rendre leur doctrine distincte du judaïsme pharisien, sous peine de disparition. C'est à cette nécessité que répondit la rédaction des Évangiles.

Le premier Évangile reconnu aujourd'hui par les Églises chrétiennes occidentales, celui de Marc, était donc destiné à stopper les errements de la tradition orale chez les galiléens et à fixer les bases dogmatiques de ce qui apparaissait désormais comme une hérésie vis-à-vis du judaïsme « officiel ». Les Évangiles suivants – dits synoptiques – furent écrits successivement pour corriger ce que disaient leurs prédécesseurs, au fur et à mesure que la nouvelle croyance évoluait.

On voit que ces textes théologiques sont très loin de constituer des témoignages historiques. On peut d'ailleurs se demander si les Évangiles qui sont arrivés jusqu'à nous sont bien ceux qui furent rédigés à la fin du premier siècle.

Jusqu'à vers l'an 200, aucun des passages cités par les Pères de l'Église comme venant des Évangiles ne correspond à l'une des quatre versions admises de nos jours dans le Nouveau Testament. En 325, lors du concile de Nicée, on dénombre une cinquantaine d'Évangiles. De tous ces textes, les évêques en firent quatre, ceux que nous connaissons aujourd'hui en Occident, mais plusieurs des récits qui furent rejetés subsistèrent et sont encore reconnus dans certaines Églises orientales: l'Évangile de Jacques – qui serait le plus anciennement écrit –, celui de Thomas, dit « de l'enfance » et celui de Nicomède.

L'habitude de produire des faux pour alimenter la foi populaire étant déjà très répandue, l'Église admettait comme authentiques dès le début du IV^e siècle des lettres du Christ, des lettres de Marie, ainsi que d'innombrables reliques...

Entre-temps, la petite secte des galiléens avait essaimé autour de la Méditerranée parmi la diaspora juive, empruntant à la philosophie grecque, pénétrant les milieux des juifs platoniciens, puis des non-juifs, et devenant, peu à peu, une religion à vocation universelle détachée du judaïsme.

À partir de 313, l'empereur Constantin, ayant compris quelle puissance donnerait à son pouvoir temporel la caution d'une religion monothéiste et universaliste prêchant de « rendre à César ce qui est à César », fit de cette secte pourtant divisée en une multitude

de chapelles la religion d'état de l'Empire romain. Une répression sanglante s'ensuivit contre les polythéistes, les agnostiques et aussi les hérésies chrétiennes, en particulier l'arianisme, pourtant majoritaire parmi les prêtres mais qui niait la « consubstantialité du Père et du Fils » (ce n'est qu'au milieu du IV^e siècle que la nature divine de Jésus devint un dogme définitivement établi, alors qu'il n'en est jamais fait mention dans saint Paul et que les Pères de l'Église en auront débattu pendant trois cents ans; la Trinité, quant à elle, ne fut « adoptée » que vers le IX^e siècle).

Une fois au pouvoir, les chrétiens entreprirent la répression systématique de toutes les autres formes de pensée, la réécriture complète de l'histoire, la falsification ou la destruction des textes « païens » (de nombreux textes de Platon, par exemple). À rebours de la légende fabriquée par les clercs, il est désormais historiquement prouvé que les premiers chrétiens furent bien plus souvent protégés que persécutés par les empereurs romains (au plus quelques centaines de morts en plus de deux cents ans), ce qui leur permit de tenir plus de cinquante conciles en trois siècles. Nous savons qu'eux-mêmes, une fois au pouvoir, persécutèrent avec acharnement les polythéistes pourtant largement tolérants. Et nous savons que l'empereur Constantin, célébré par l'histoire chrétienne, était en réalité une brute sanguinaire, alors que l'empereur Julien, dont la famille avait été massacrée par les chrétiens et qui voulait rétablir la liberté du culte dans l'Empire, est passé pour cela à la postérité sous le nom « d'Apostat » et a été couvert de calomnies. Pendant les quinze siècles suivants, l'Église régna par le mensonge et la terreur au nom de la religion chrétienne.

La découverte d'un prêcheur de plus dans la Judée d'Hérode qui en comptait tant, d'un prêcheur qui se serait nommé Jésus et qu'on aurait crucifié pour avoir eu l'outrecuidance de se prétendre « roi des juifs », n'aurait pas été, en elle-même, un bouleversement historique. Mais il n'en est rien, et il y a somme toute plus d'indices en faveur de l'existence du monstre du Loch Ness, ou du Yéti, que de celle de Jésus. Malgré cela, chaque jour, dans le journal, dans le poste de radio, à la télévision, de doctes érudits glosent ad libitum sur les détails de la vie d'un homme qui n'a jamais existé. Deux cent cinquante ans après Voltaire, le mensonge historique de l'existence de Jésus continue d'être enseigné à l'école, et le chef de l'état qui dirige le monde est un croyant fanatique de cette religion dont les fondements reposent sur des faux et sur une légende. **F.R.**

1. Antiquités judaïques, XVIII, 63-64.

2. Le Dictionnaire philosophique de Voltaire, Flammarion, 380 pages, Paris, 1964, p. 370.

3. Voltaire, op. cit., p. 114.

4. Flavius Josèphe, le Juif de Rome, Mireille Hadass-Lebel, Fayard, 298 p., Paris, 1993, pp. 265-266.

Votez-vous Bolkestein ?



Jacques Langlois

Le « OUI » à la prétendue Constitution européenne fait déjà l'objet d'un formidable barrage dans lequel les partisans du « non » vont se trouver laminés. Car tous les acteurs médiatiques et politiques, massivement partisans du « oui », cachent soigneusement que le chapitre III du traité (149 pages sur 232, texte paru à la Documentation française en dehors des annexes et protocoles) définit les « politiques et le fonctionnement » de l'Union européenne (UE) dans un sens hyperlibéral et commercial. Chacun est libre de son choix, mais qu'il soit éclairé sur les dangers d'un texte qui institutionnalise, que dis-je, qui constitutionnalise, la concurrence, le marché et l'hyperlibéralisme économique.

Tout d'abord, il ne s'agit pas d'une Constitution car déjà il n'y a pas eu une Assemblée constituante (le Parlement européen n'a été que consulté). Il ne s'agit que d'un traité international, qui, du reste, reprend tous les textes antérieurs à commencer par le traité de Maastricht. Bien plus grave est le fait que le texte ne ressemble à aucune Constitution connue. Une Constitution cela doit être court, car c'est fait pour fixer les principes fondamentaux du pacte sociopolitique et pour déterminer les attributions et le fonctionnement du régime politique. Une Constitution n'a pas à graver des règles économiques dans le marbre du temps long. C'est parce qu'elle doit être inscrite dans la très longue durée que la Constitution d'un pays ou d'une union ne peut présumer du régime économique et

l'institutionnaliser. Et, peut être encore plus grave, le texte subordonne sa révision à des conditions tellement draconiennes que celle-ci est quasiment impossible. Certes, une Constitution doit être pérenne, mais cela ne veut pas dire perpétuelle.

Cela attire la méfiance vis-à-vis d'un texte qui enferme à très long terme les choses dans une approche économique et libérale sans qu'on n'y puisse rien changer et sans que la démocratie ait été mise en œuvre. Cette prétendue Constitution se trouve inscrite dans la construction technocratique et politicarde de l'Europe. Mais la technocratie n'est pas responsable de tout. La chose n'a été possible que par la suite des abandons successifs de souveraineté consentis par les pouvoirs politiques, à commencer par celui des socialistes qui, depuis 1981 avec la forte contribution du curé Delors, ont propulsé une Europe libérale. C'est au congrès de Barcelone que le taupesque trotskard Jospin a abandonné les services publics à la française, main dans la main avec le copain d'Eyadema, feu le dictateur du Togo. On comprend pourquoi les socialos sont en délicatesse avec le « non » au référendum chiracien pour la Constitution européenne: ils l'ont portée sur les fonts baptismaux.

Les thuriféraires du texte se glorifient de la partie II, laquelle énonce sur quelques pages sous numéraires par rapport aux politiques de l'Union (partie III) la charte des Droits fondamentaux. Ce n'est que pour faire passer cette partie III, et ce n'est qu'une reprise de textes

antérieurs. Cette « charte » est inférieure au droit existant de 13 pays sur 25. Elle ne sort que des lieux communs déjà acquis et dont l'inutilité de les transformer en produit d'appel est montrée par le fait que personne n'ose dire le contraire. C'est un PPCM (plus petit commun multiple) et une tromperie. Par exemple, elle énonce les droits du travailleur, et non le droit au travail, l'accès aux protections sociales, et non le droit à celles-ci. Le simple accès est une plaisanterie quand il n'y a pas de services et de prestations sociales (pas du tout ou très insuffisants). C'est typique d'une démocratie formelle: on énonce des droits, plus individuels que collectifs à l'aune des fameux droits de l'homme, sans aucunement se donner les moyens de les rendre effectifs. Au contraire, puisque la tonalité constante et majeure de la partie III du texte est l'économie concurrentielle de marché et que les choses importantes en matières sociale et fiscale, d'emploi et de recherche d'emploi font l'objet de la prise de décision à l'unanimité! Mais que cela n'empêche pas des « coopérations » (les « coopérations renforcées » entre quelques États sont du reste soumises à une approbation par 9 pays sur 25...) et des « coordinations » qui sont un des leit-motifs du texte.

Dès le début, celui-ci affirme « un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée » (partie I, article I-3, peut-on dire le contraire, une concurrence faussée? donc c'est inutile de dire cela et pourtant c'est réitéré tout au long du texte). Ladite concurrence est censée favoriser « une allocation efficace des ressources » (III-178), ce qui répété sans cesse alors que tout prouve que le marché ne gère ni le long terme, ni les biens publics, ni les nuisances, ni les bienfaits des infrastructures publiques, car il ne tient pas compte des « externalités » qu'il ne paie pas. Tout est subordonné « à une économie sociale de marché hautement compétitive » (article I-3). Encore mieux, l'article III-131 stipule que toutes dispositions doivent être prises pour éviter que des troubles graves (lesquels? mai 68, décembre 95?) ou la guerre affectent le marché intérieur. Le feu vert est donc donné aux États pour réprimer tout mouvement social nuisible à la « libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux » (I-4). Le droit commercial l'emporte sur les droits politiques! Et on affiche, sans même se rendre compte de l'énormité de la chose, que pendant la guerre les affaires continuent. Ce qui donne le la contre la charte des droits sociaux. Avec une bonne loupe, on repère l'adjectif « sociale ». C'est ce que la France a obtenu dans le texte et qui ne veut rien dire car l'épithète est disqualifiée par ce qui suit, à savoir le « hautement compétitive... »; et ce qui précède, une économie de marché. Bien que mentionnés brièvement deux fois, les « services d'intérêt économique général », (ex-services publics, dont les compétences n'étaient pas qu'économiques) ne

sont pas réellement reconnus car ils sont soumis aux règles de la concurrence (article III-166), sauf si celles-ci font obstacle à l'accomplissement de leur mission, et car ils sont quasiment interdits de subventions (article III-167), l'UE se réservant le droit de juger de leur validité, de même que de celle des missions. Par ailleurs, pourquoi un service public n'aurait-il qu'une finalité économique? Et la solidarité entre régions, entre citoyens, alors? Et la sécurité d'approvisionnement et de fourniture? Et l'indépendance nationale, tant que l'Union n'organise pas sa propre indépendance? Le texte ne se donne pas la peine de définir précisément les critères au nom desquels une activité ressortirait à la pourtant vieille notion de bien public. Il ne fallait fâcher personne. La prétendue Constitution sainte l'hyperlibéralisme économique et ses partisans le dissimulent.

Les « politiques de l'Union » sont amplement détaillées et occupent donc 149 pages sur 232. À chaque fois, on nous re-répète que les décisions seront prises à la majorité qualifiée au sein du conseil des ministres. On observe que les rédacteurs du texte n'ont même pas pris la peine de lister les domaines relevant de la prise de décision à l'unanimité et ceux ressortissant à la majorité qualifiée. C'est par déduction que l'on peut inférer que, par exemple, les domaines fiscaux et sociaux relèvent de la règle de l'unanimité, ce qui à 25 revient à la mission impossible. Contrairement aux Français, les diplomates et technocrates britanniques ont bien travaillé sur le thème « il est possible que tout change à condition que rien ne change ». Cependant, les Français ont obtenu la sauvegarde de l'exception culturelle, et les Allemands la prise en compte de leur difficulté d'assimilation des « Ossies » par les « Wessies ». Le texte est volubile sur les missions de la Banque centrale européenne. Son statut d'instance indépendante des gouvernements et de la commission y est rappelé. Elle doit seulement veiller à la stabilité des prix (III-185). Elle n'a pas à s'occuper de politique de l'emploi ou de politique économique ou de croissance. Plus monétariste que la BCE, tu meurs...

La Constitution fait référence aux héritages religieux de l'Europe. Lesquels? Les guerres de religion, l'esclavage, l'ethnocide des Indiens, la colonisation? Les valeurs répressives qui préfèrent la charité à la justice, le machisme à l'égalité homme-femme, la soumission aux autorités à la réflexion critique, l'aliénation calotine à la libre pensée, la mortification de la chair au plaisir, la foi à la raison, la crédulité à la science? C'est pourquoi nos élites européennes sont favorables à l'entrée de la Turquie, dont les références religieuses ne démeritent pas. En réalité, cette entrée est souhaitée pour que l'Europe se dilue toujours plus dans un grand marché sans pouvoir se forger comme entité politique, au grand plaisir des États-Unis qui militent pour l'extension indéfinie de l'Union. Ce n'est pas le ministre



des Affaires étrangères prévu qui y changera quelque chose, d'autant plus qu'en réalité c'est le conseil des chefs d'État et de gouvernement, devenu Conseil européen qui le nomme et qui fixera les orientations. L'article II-70 de la partie II sur les droits fondamentaux précise que « toute personne a la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, individuelle ou collective, en public ou en privé ». La récente loi de Chirac sur la laïcité s'en trouve donc considérablement amoindrie et pour ainsi dire anticonstitutionnelle, ce qu'il ne pouvait pas ne pas savoir. Il a donc mystifié les Français. La prétendue Constitution fait avec cela une avancée vers le relativisme (tout se vaut, et les sectes obtiennent donc droit de cité), vers le communautarisme ethnique ou religieux, ce qui sape les principes de la République où on ne connaît dans la sphère politique que des citoyens, hors tout système d'appartenance, sphère des valeurs communes et universelles du pacte social, supérieures aux convictions particulières.

La Constitution européenne se targue d'un progrès dans la démocratie. C'est très limité et doit être passé à l'aune de la question: peut-on dire le contraire? Question qui permet d'invalider les discours sans utilité et trompeurs. Le parlement aura le droit d'élire le président de la commission (proposé par le conseil européen des chefs d'État et de gouvernement) et d'en avaliser les membres dans le plus beau style du centralisme démocratique où les échelons supérieurs sont les seuls à pouvoir présenter des candidats. Un million de citoyens bien répartis entre les 25 pays pourront présenter une pétition au Parlement. Ce dernier peut créer des commissions d'enquête si un quart de ses membres le proposent. Il peut déposer une motion de censure.

Les Suédois ont obtenu la reprise de leur institution du médiateur à propos des plaintes des citoyens. Les citoyens auront accès à tout document, sous réserve de la définition du droit d'accès par la commission, ce qui introduit d'office une restriction quant à l'exercice d'un droit devenant putatif. La commission est assistée d'une palanquée d'organes consultatifs en tout genre, dont les membres ne présentent aucune garantie d'indépendance par rapport aux pouvoirs en place qui les installeront. Le Conseil, ex-conseil des ministres, siège en public. Mais les pouvoirs dudit conseil ont été totalement rognés par ceux du Conseil européen, qui, lui, ne siège pas en public. Enfin, les pouvoirs de co-décision du parlement sont légèrement augmentés (sur le budget essentiellement). Quels progrès!

Le texte évoque la protection de l'environnement, et même le principe de précaution, mais en les subordonnant à des règles draconiennes (III-233): « la prise en compte des faits scientifiques, des impératifs économiques et de productivité, des avantages et charges, des situations régionales... » Qui définira les « faits » scientifiques quand on sait que la plupart des organismes experts sont

truffés de représentants des industries polluantes ou dangereuses? Comment seront désignés les experts? Mystère et boule de gomme. Le texte est muet, et il y a gros à parier que le lobbying va continuer sur son erre. Quel critère sera prééminent? La question ne sera pas posée, et il y a là au moins un domaine où le principe de précaution est respecté: que les gouvernants ne soient pas mis en cause.

Cette Europe-là est un OCNI, un « objet constitutionnel non identifié ». Elle n'est pas fédérale puisque des secteurs essentiels à une fédération, hors la monnaie et l'espace de sécurité intérieure lié aux funestes accords de Schengen, ne relèvent pas d'une instance fédérale: fiscalité européenne (sans préjudice d'une fiscalité locale), armée et défense, relations étrangères. Elle n'est pas confédérale non plus (une confédération est une simple union d'états indépendants pour des objectifs communs), car les États sont de moins en moins indépendants des décisions dont la commission porte le chapeau, ce qui fait hurler les souverainistes. Et si fédération il se dessinait, ce serait purement politique et non socio-économico-politique. En fait, ce qui embellit, c'est un espace économique, un grand marché concurrentiel et compétitif unifié.

Le référendum chiraquien va en réalité faire l'objet d'un plébiscite. La démocratie aurait voulu que plusieurs projets alternatifs soient présentés. La moindre honnêteté politique ou morale voudrait qu'il y ait au moins deux questions: 1. Voulez-vous l'union de l'Europe? 2. Voulez-vous celle que nous propose la Constitution européenne? Voter oui à la 2^e question, la seule qui sera posée, ce sera voter pour Chirac et le gouvernement de régression en tout domaine institué en 2002. Finissons-en et arrêtons de confier aux politiciens la possibilité de jouer sur les deux tableaux à la fois: l'étendue européenne où le pouvoir co-décide des avancées libérales et l'espace national où il applique les prétendus oukases de la commission européenne derrière lesquels il s'abrite mensongèrement. Ce double jeu vient d'être illustré par les mésaventures de la directive Bolkestein. Celle-ci est connue, et a été suivie par les gouvernements français depuis trois ans. Malheureusement, le public vient d'en être informé avec tout le retard nécessaire au secret des mauvais coups portés en douce. D'où une rapide volte-face pour cause de risque de vote « non » au référendum sur la Constitution européenne. Cette directive, en effet, torpille les activités de service en Europe, car elle instaure une clause dite du « pays d'origine ». Cela signifie que le personnel d'une entreprise de l'Europe de l'Est opérant en France se verra appliquer non le droit français mais celui, par exemple, de la Pologne. Bien mieux, une entreprise française pourra créer une filiale en Pologne et exporter ses salariés polonais en France avec les salaires du pays d'origine. Mauvaise pub pour le référendum. J.L.

Europe, Europe !

Pierre Sommermeyer

JE VOUS ÉCRIS du bord du fleuve. Il est large, il est impressionnant. Il roule ses eaux sans s'arrêter. D'énormes barges le remontent ou le descendent. Je vais me promener régulièrement sur ses rives, et la seule question que je me pose est de savoir sur quel bord je vais aller boire mon café du matin.

Il y a encore quelques années, pour changer de bord, je devais montrer patte blanche. Aujourd'hui, les bâtiments des douanes ont disparu. Je traverse tranquillement.

Il y a quelques années, en passant le pont, je ne savais pas si je serais arrêté, étant contrôlé un peu plus que les autres. Aujourd'hui, ce souci ne m'effleure plus.

Il y a quelques années je devais avoir deux porte-monnaie, pour les deux devises; aujourd'hui, je n'ai plus de problème de conversion.

Le samedi matin, le marché de mon quartier est international. Il résonne de nombreuses langues. Celle qui a cours de ce côté-ci du fleuve se mélange à celle de l'autre côté comme à celles de l'autre côté de la Méditerranée. Pour la première fois depuis plus d'un siècle, les deux côtés du fleuve sont apaisés. Il n'y a eu nul besoin de guerre ou d'occupation pour retrouver ce qui existait de toute éternité, un fleuve et sa plaine, où paysans, marchands et voyageurs passaient d'un bord à l'autre sans se poser de question. Eh oui, je vous écris du bord du Rhin!

L'Europe, je la vis au quotidien, et je ne voudrais pour rien au monde revenir en arrière. Pour la première fois depuis soixante ans, il n'y a plus de guerre ni risque de guerre entre l'Allemagne et la France. Pour nous, enfants de la guerre, cela a beaucoup d'importance. Je comprends que vous, qui êtes dans la grande ville, ne compreniez pas ce dont je parle. Quand je suis avec vous là-bas, je perds de ma possibilité quotidienne de passer d'un côté à l'autre.

Cela ne m'empêche pas de m'interroger sur les débats qui ont lieu en ce moment sur ce que certains veulent considérer comme un nouveau texte fondateur de cette Europe.

Vous êtes pour ou contre ?

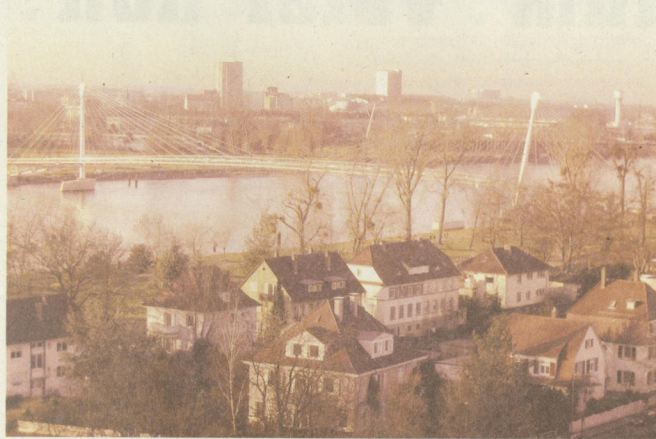
Ceux qui sont contre oublient de préciser qu'une Constitution existe déjà sous la forme des différents traités qui s'empilent les uns sur les autres de façon plus ou moins incohérente. Il ne s'agit en fait que de remplacer un texte par un autre. L'argumentaire de ceux qui s'opposent est de deux natures. Il y a ceux qui intoxiqués par la rengaine « nos ancêtres les Gaulois » veulent vivre dans un pays qui ressemblerait au village d'Astérix. Il y a les autres qui refusent de réaliser que l'unification des pays se fait, qu'on le veuille ou pas, que l'État central se délite.

Parmi les opposants de gauche, il y a aussi ceux qui voient dans cette Constitution un texte liberticide, mais que cela ne dérange pas du tout d'exercer le pouvoir dans le cadre de la Constitution française que d'aucun qualifiait de « coup d'État permanent ».

Il faut reconnaître que ces nations contre lesquelles nous nous sommes tant battus sont en train d'expirer au profit d'un machin pour lequel personne n'aura envie, pendant un certain temps, de se battre et de laisser sa vie. Cela est déjà, en soi, un progrès.

Les pouvoirs régaliens partent en quenouille au profit d'une entité molle. Le droit de frapper monnaie n'existe plus. La justice est sous le contrôle de tribunaux européens, la police est bridée par « l'espace Schengen » qui ne peut que déboucher sur une police européenne, et l'armée voit un « Eurocorps » se former sous différentes formes préfigurant une armée qui ne marchera plus au son de la Marseillaise. Ce processus n'est pas propre à notre pays, mais il est en marche dans tous les pays qui forment cette Europe pour laquelle on nous demande de nous décider: oui ou non.

Ce que l'on oublie de nous dire, c'est que Constitution ou pas, le délitement entraîne deux effets. Partant du principe qu'il vaut mieux être chef dans son village que deuxième à Bruxelles, nos tenants du pouvoir parisien commencent à partager les



dépouilles de l'État central entre les provinces dont ils espèrent être les maîtres demain. Même si ce processus a été ralenti du fait du passage « à gauche » des régions, il est devenu irréversible. Deuxième effet, l'État central perd sa capacité à administrer l'économie. Cette capacité n'est en aucune façon reprise par un quelconque gouvernement central européen.

Témoin l'absence de réaction face au bluff grec quant à son niveau de déficit réel ou la rediscussion par les principaux États du montant de ce même déficit. Ces derniers, qu'ils soient français, allemands ou autres n'entraînent en rien la bonne tenue de l'euro sur les places boursières. Le capitalisme est enfin libre, ou en train de se libérer de ses dernières entraves.

C'est la liberté du renard dans le poulailler

Le capital n'est plus national, ni américain ni encore moins international mais a-national. La circulation des capitaux ne se fait plus de pays à pays. Elle utilise le réseau mondial informatique. Un bulle virtuelle financière, protégée par des systèmes très sophistiqués, fonctionne de manière complètement autonome. Les principes qui la régissent n'ont rien à faire avec les lois du marché. Le fonctionnement du sacro-saint marché financier peut être stoppé si ses lois s'appliquent de façon trop radicales, à la baisse. Un outil informatique antikrach a été mis en place.

La libre circulation des personnes se transforme en libre circulation de la force de travail et des outils de production au bénéfice de ceux qui les contrôlent. Le scandale des délocalisations ne réside pas tant dans la partie apparente, le transfert d'usine, que dans le type de société que les responsables de ces délocalisations réclament. C'est-à-dire une

société où le travailleur n'a plus que le droit de se taire, où les protections sociales n'existent plus et où les droits fondamentaux des gens sont anéantis. L'idéal social de ces patrons est réalisé dans les pays ex-communistes ou qui le sont encore officiellement comme la Chine. Ces patrons, Seillière en tête, sont les derniers vrais communistes.

Mais dans la tête des habitants de cette nouvelle entité, toute brumeuse qu'elle soit, une nouvelle culture est en train de se faire jour. Les transformations à l'œuvre dans l'université française, ce fameux LMD (nouvelle organisation des Licence, Master, Doctorat), vont ouvrir les portes à la circulation d'étudiants européens de plus en plus nombreux. Les différents protocoles du type Erasmus ou Leonardo ont montré le chemin. Dans l'imaginaire des pays qui sont sortis récemment de l'étreinte soviéto-russe, l'Europe porte l'espérance que leur histoire ne se reproduira pas. Pour les jeunes de ces pays, la nouvelle entité est la porte ouverte sur le reste du monde.

C'est pour cela que la Constitution proposée, que l'on nous demande de ratifier, se borne à écrire dans le marbre la réalité que nous vivons. Elle est aussi la sanction d'une démission sociale. Enfermés dans l'idéologie du: « Produisons français et travaillons au pays », les syndicats se sont voilé la face devant les transformations du capital. Les partis politiques de gauche, eux, n'ont jamais cru dans l'Europe. Ils n'ont jamais eu une politique internationaliste. Ils peuvent pleurer sur le libéralisme économique de l'Europe en train de se faire, ils en sont les premiers responsables. Ils n'ont pas été capables d'avoir une réponse politique non nationale au défi qui leur était lancé. L'attitude de leurs députés au Parlement européen l'a bien montré. Ils ont voté la « directive Bolkestein » contre laquelle ils hurlent aujourd'hui. Leurs sections fronta-

lières fonctionnent comme si les problèmes s'arrêtaient à la frontière, à quelques mètres du sigle de leur section. Tout à la préservation de leur pré carré, ils n'ont pas mis en place des structures transnationales.

Un peu plus propres, les Verts français, pourtant membres d'un parti écologique européen, sont en fait tout aussi incapables d'exister autrement qu'en tant que structure nationale, pour ne pas dire nationaliste.

Sans parler des communistes qui ne peuvent que pleurer leur internationale, que les trotskistes s'appliquent à singer.

Selon les derniers sondages, le refus de la Constitution rassemblerait 40 % des votants. Bigre! Que se cache-t-il derrière ces chiffres?

Il y a sans conteste l'expression d'un refus de l'action du pouvoir en place. Les élections sont la dernière arme où le « peuple » peut encore s'exprimer sans risque. Les mouvements sociaux de ces dernières années n'ont été que d'immenses abattoirs de nos espérances. C'est dans l'urne, dans l'acte solitaire que s'exprime le refus de ce qui se passe, même s'il faut alors voter pour ceux d'en face, qui croient alors que l'on a voté pour eux...

À l'observateur attentif, la campagne en faveur du « non » apparaît comme une tentative détournée de créer le courant politique à gauche du PS qui manquerait tant en France. Il est temps pour un certain nombre de leaders auto-proclamés de retrouver des troupes au nom de qui parler!

C'est l'occasion pour les trotskistes de se refaire une virginité, rejoints dans cette quête par les communistes, espèce en voie de déliquescence avancée, où l'on voit un barbu et un chauve faire une alliance contre nature contre une femme qui n'en peut mais.

C'est l'occasion pour les leaders mondialistes de partir à l'ATTAC d'un monde politique qui semble les ignorer, et où il y a des places à grappiller.

Nous n'avons pas, nous libertaires, à répondre « oui » ou « non » à quelque chose qui n'a pas de sens. Nous n'avons pas à choisir entre le traité de Nice, celui de Luxembourg ou de Maastricht, d'une part, ou la Constitution de Giscard, de l'autre. Notre travail est de nous donner les moyens de créer des liens permanents entre nos groupes, journaux, structures diverses et les amis de l'autre côté des anciennes frontières. Ce n'est pas facile. Il nous faut sortir de notre nombrilisme franchouillard. Il faut s'affronter à la langue de l'autre.

Croyez-vous que si nos réseaux européens étaient ce qu'ils devraient être, il n'y aurait pas dans cette Constitution un petit article tentant de restreindre notre mobilité d'action?

P. S.

ps@plusloin.org

Référendum : voter non !

Le Furet

Les anarchistes n'ont pas l'habitude de voter. Il y a de bonnes raisons à cela. Et ce, sans même regarder les « programmes électoraux », généralement consternants, voire révoltants... Les promesses non tenues qui de toute façon étaient intenables, le « chèque en blanc » que constitue le mandat présidentiel, le fait que l'alternance a montré concrètement ce que les anarchistes disent depuis toujours, à savoir que l'État est là pour sauvegarder les intérêts du capitalisme et qu'il est incapable de dépecer... tout cela dissuade durablement de se diriger vers les urnes.

Un référendum n'est pas une élection. Il ne s'agit plus de signer un chèque en blanc mais – a priori – de prendre une décision, nous-mêmes, comme des citoyens responsables. Dans cette logique, notre point de vue ne consistera pas à se positionner en fonction des déclarations de telle ou telle organisation, mais après étude du projet de traité lui-même. Cela demande donc à être examiné de près. Bien sûr, c'est un document dont la lecture est fastidieuse : raison de plus pour voir s'il n'y a pas arnaque quelque part ! Des députés européens de divers partis, gauche et droite, dans une commission présidée par Giscard, ont mis au point un texte, généralement présenté comme politiquement fondateur pour les années qui viennent. Cette simple affirmation est déjà suspecte.

Quel est l'enjeu ?

Il n'est pas si fréquent que nous soyons consultés. Pour ceux qui auraient quelques doutes sur le principe quant à l'intérêt de participer à un référendum, qu'ils se posent la question de ce qu'ils feraient, si la question posée était « oui ou non à la peine de mort » ou bien encore « oui ou non aux OGM ». Bien sûr, ce n'est pas un hasard si la question sur les OGM n'est pas posée, et on peut toujours soupçonner qu'un gouvernement n'organise de référendum que lorsqu'il n'y voit aucun risque pour les intérêts capitalistes... Cette fois, il va peut-être falloir lire 475 pages pour en être sûr. Que nous donnions notre opinion

changera-t-il quelque chose ? C'est l'éternelle question. On ne peut que douter des conséquences. Quelle différence cela fait-il en France que l'Europe soit « libérale » ou « socialiste » ? Raffarin ou son successeur stoppera-t-il la privatisation des services publics ? Celle-ci est déjà bien engagée sans avoir eu besoin de la constitution. Le gouvernement remettra-t-il en cause la loi de séparation de l'Église et de l'État ? Son contournement est déjà en cours avec la création d'une fondation pour collecter des fonds... Et on sait même qu'un gouvernement socialiste ne ferait pas autrement.

Ne nous contentons pas d'opinions a priori... Allons-y voir ! Dans la première partie du texte, on trouve sous le titre « Définition et objectifs de l'Union » que « l'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples ». Comment peut-on être en désaccord ? C'est un peu comme si on nous disait « Liberté, égalité, fraternité » : on sait à quoi s'en tenir quant à la réalité... Plus intéressante est l'indication que l'Union « combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant. » Intéressant car on peut constater qu'il n'y a là ni garantie ni ambition mais seulement une promesse, l'Europe « promeut » : on voit donc a contrario qu'il ne faut pas y compter. Plus loin, article I-4, « La libre circulation des personnes, des services, des marchandises et des capitaux, ainsi que la liberté d'établissement, sont garanties par l'Union et à l'intérieur de celle-ci » Là aussi, quoi de neuf ? On sait que la liberté n'est pas si entière pour les personnes (y compris européennes) que pour les capitaux. N'en restons donc pas à l'introduction qui n'est apparemment là que pour attirer le chaland le plus naïf vers une approbation facile.

Nous voyons depuis quelques années en France, que la laïcité est un combat de tous les jours. Dans la partie II du projet, on trouve



l'article II-70 sur la liberté de pensée, de conscience et de religion. Celui-ci stipule que « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. » Il sera donc possible de « manifester sa religion publiquement ». Voilà au minimum de quoi relancer la guerre du foulard islamique... mais aussi toutes les initiatives que les obscurantistes voudront encore développer ou imaginer pour nous pourrir la vie. La laïcité est donc attaquée: les convictions sortent du domaine privé pour prendre place dans le domaine public. Concernant les religions, l'article I-52 se montre d'une langue de bois remarquable. On peut l'évoquer quand même, mais on sait que la langue de bois est suspecte par nature. Alors voilà: « L'Union respecte et ne préjuge pas du statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les églises et les associations ou communautés religieuses dans les États membres. L'Union respecte également le statut dont bénéficient, en vertu du droit national, les organisations philosophiques et non confessionnelles. Reconnaisant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces églises et organisations. » Un dialogue ouvert, c'est bien gentil, mais dans quel cadre? Sachant que la laïcité est malmenée dans le chapitre suivant, on peut s'inquiéter. En outre, quelles sont les associations philosophiques et non confessionnelles? Des syndicats? Lesquels? Des sectes? Lesquelles? Autant dire qu'on est là aussi dans le libéralisme... et que ce sera le droit du plus fort, ou bien du plus puissant lobby.

Un projet libéral

Sur le plan économique, tout le monde a remarqué que le texte baigne dans le libéralisme. Ce n'est pas une surprise. Ce qui est intéressant est de voir si ce qui est prévu est différent de ce qu'on nous promet depuis des années: démantèlement des services publics, mobilité, flexibilité... Pas de surprise, si ce n'est quelques petites choses douteuses. Par exemple, dans l'article II-75, on peut lire que « Toute personne a le droit de travailler et d'exercer une profession librement choisie ou acceptée. » Cela va à l'encontre de certaines législations qui coupent les allocations des chômeurs refusant un emploi qui ne leur convient pas. Il est vrai que là aussi, le droit du plus fort sera toujours en vigueur. Accepter le job ou bien se payer un avocat, des années de procédures... Mais il n'est pas sûr que tout cela ait été bien réfléchi.

En effet, des brèches existent dans nombre d'articles. Et l'on peut prévoir la saturation de la Cour de Justice européenne où auront lieu les recours. On ne voit pas com-

ment cela pourrait fonctionner autrement que par passage en force dans quantité de domaines. Encore un exemple: « Nul ne peut être éloigné, expulsé ou extradé vers un État où il existe un risque sérieux qu'il soit soumis à la peine de mort, à la torture ou à d'autres peines ou traitements inhumains ou dégradants. » C'est l'article II-79. Sera-t-il appliqué? Et l'on voit au fil des articles qu'analyser le texte revient toujours à distinguer la langue de bois des vœux pieux, voire de la mauvaise foi.

Les féministes ont remarqué l'article II-62 qui dit: « Toute personne a droit à la vie. » Ça a l'air banal, ça paraît une évidence... tant que l'embryon n'est pas considéré comme une personne, ce qui remettrait en cause le droit à l'IVG, qui lui ne figure nulle part dans le projet. Vigilance. On voit bien l'influence cléricale dans l'écriture du texte qui par ailleurs (article II-69) renvoie aux législations nationales concernant le mariage, évitant ainsi de mentionner le droit au divorce. Il est évident que ce texte est un compromis. Tantôt il renvoie aux lois des États membres, tantôt il impose un principe auquel les États devront donc se conformer et parfois réviser leurs législations. Dans un grand nombre de cas, cela aboutit à un nivellement par le bas.

Peut-on s'abstenir par rapport à un projet dont tout indique qu'il correspond parfaitement à ce que l'on combat quotidiennement en luttant en tant que salarié, en tant que chômeur, etc. La réponse est évidemment non. Il faut reconnaître alors que l'enjeu concret est plutôt faible, contrairement à ce que disent l'ensemble des politiciens... Ce n'est pas parce qu'un pays va désapprouver le traité que les États de l'Europe libérale vont renoncer à exploiter à outrance les êtres humains et les ressources naturelles. Pourtant, puisqu'on nous demande notre avis, donnons-le! Il est probable que la question posée sera du genre « Acceptez-vous le projet de traité constitutionnel? Il serait plus franc et plus direct – et donc parfaitement invraisemblable – que la question soit « Êtes-vous d'accord pour prolonger l'expérience capitaliste? Évidemment, on votera sans illusions quant aux conséquences directes sur la vie quotidienne ni non plus sur l'objectivité de la consultation dans la mesure où, comme d'habitude, le marketing politique va travailler (certainement en dépeçant une somme démentielle) à la manipulation des électeurs via ce qu'on pourrait appeler du terrorisme verbal. Il reste que choisir de dire non n'est pas la même chose que de choisir entre la peste et le choléra. L'enjeu avec ce référendum est de dire non à tout un système, avec éventuellement – et ce n'est qu'une éventualité, mais pourquoi ne pas la provoquer? – l'espoir de rebondir ensuite à partir du spectacle amusant auquel nous assisterions certainement si le non l'emportait.

1. On peut lire le projet de traité constitutionnel à partir de l'adresse suivante: <http://www.constitution-europeenne.fr>



Médias partout Info nulle part !

« All I want is the truth
just gimme some truth »

John Lennon

« Tout ce que je veux, c'est la vérité,
juste un peu de vérité »

John Lennon

Jean Monjot

LA PRESSE PURÉE NOUS SERT DE LA BOUILLIE. Si on vend de la pseudo info comme de la lessive, c'est pour le lavage de cerveau. Vous trouvez que les journaux poubelles, écrits et télévisés, vous mentent ?

Faits divers et spectaculaires pour éclipser la réalité, déformation des faits et sélection des images, commentaires orientés, pseudo raisonnement parcellaire et partisan, vous pensez qu'on vous manipule ?

Viol de la vie privée et intime jetée en pâture au public, des peines et des chagrins transformés en événement – marchandise qui, fait vendre, vous ne voulez pas marcher là-dedans, même du pied gauche ?

Montrer un mauvais côté pour cautionner une mauvaise réponse, vous êtes bernés ? Ériger le faux en vrai, l'a priori en vérité, vous ne savez que croire ? Silence sur la nature réelle du système et ses conséquences, votre raison chancelle ? Parler des effets pour taire les causes, monter en épingle un aspect isolé du contexte global, généraliser un cas particulier, dramatiser le sensationnel pour masquer l'essentiel, le débat de fond est escamoté ?

Faux problème et fausse solution, falsification des données, vous êtes pris en otage par les valets zélés du pouvoir qui vous bourrent le mou ?

Procédés malhonnêtes, raisonnements pervers pour faire croire à la réalité d'un a priori et justifier une propagande idéologique et un choix économique qui ne disent pas leur nom, un vampire vous suce le cerveau ?

Fabulation, mythomanie, mystification, manipulation, hypocrisie, malhonnêteté et escroquerie intellectuelle, faux-semblant, mensonge, mauvaise foi, les qualificatifs vous manquent ?

Injures à l'égard des manifestants traités d'égoïstes, de nantis, de casseurs, de conservateurs, mais rien sur le corporatisme intéressé et réactionnaire du patronat, du gouverne-

ment et des journalistes, vous subodorez qu'on vous prend pour des cons ?

Jamais d'image d'usager solidaire de la grève, susciter l'égoïsme pour opposer les gens, c'est diviser pour régner ? Gros plan sur la ruée des pauvres sur les soldes – comme quoi les marchands peuvent vendre moins cher, on martèle que la baisse de consommation est due à la guerre et aux grèves – on ne voit pas le rapport – pour cacher la perte du pouvoir d'achat avec les bas salaires et le chômage, vous êtes pris de convulsions ?

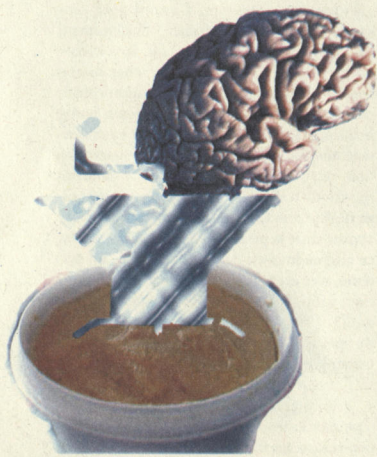
Reportages insistants sur les religions, vous êtes incroyables ? Flagornerie vis-à-vis des puissants, morgue vis-à-vis des petits, vous vous sentez avilis ? Tous ces responsables, experts, spécialistes enfermés dans la tour d'ivoire de leur logique, aveugles à la vie, qui pontifient leur ritournelle et vaticinent leur pseudo science inutile et vaine, ça vous donne la colique ?

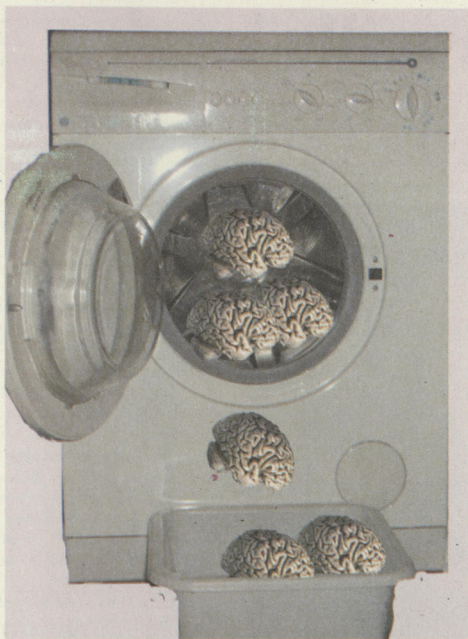
Presse serpillière vendue au discours dominant et aux intérêts de leurs actionnaires et de leurs annonceurs publicitaires, vous préférez votre papier cul ?

Journalistes nombrilistes qui ont l'arrogance de prétendre incarner la vérité et la liberté, eux qui mentent, travestissent la réalité et les idées, grassement payés par le système, offusqués de toute critique, vous avez de l'urticaire ?

Caste de journaliste pisse-copie pédants et puants, carriéristes et serviles, phraseux vaniteux qui ignorent de quoi ils parlent sous un vernis de façade, sans science ni conscience, ça vous fait changer de trottoir ?

Formules toutes faites, promesses démagogiques, petites phrases, discours fabriqués, belles phrases non suivies d'effet, dénigrement de l'autre pour ne pas répondre aux arguments, commentaire sur celui qui parle plutôt que répondre à ce qui est dit, amalgame, procès d'intention, tricherie sur les faits, vous





bailliez devant le spectacle soporifique du politique officiel ?

Pseudo débats truqués par les participants et les journalistes, pauvreté idéique, vous avez l'impression qu'on vous trompe ? Simagrées, vaudeville aux rôles bien huilés, mascarades de guignols, farce aux personnages convenus qui abusent le bon sens, ça vous hérissé le poil ? Télé crotte de chien, vous vous bouchez le nez ?

« La télévision fait écran » (Baudrillard)

Émissions débilitantes, gesticulations et grimaces, présentateur putassier, ambiance artificielle, public encouragé à ces piteries – applaudissez, vous êtes écoeurés ?

Les appels téléphoniques rapportent plus que le prix offert au gagnant. Les intermittents qui animent l'émission ne sont pas payés et ne vivent que de leur allocation chômage qui vient d'être sucrée. Il n'y a pas de petits profits. Vous êtes aux abonnés absents ?

La vie transformée en jeu vidéo, vous êtes un automate ? Téléfilms indigestes, films chocs au scénario débile, vous cherchez en vain la culture ? Violons, mines compassées, mignardises et guimauve, discours obligés de la comédie de l'apitoiement pour une œuvre de bienfaisance, on vous vole votre argent et vos sentiments ?

Magazine sur des licenciements – mais on ne peut pas faire autrement, vous n'avez que vos yeux pour pleurer ? Histoire exemplaire d'un qui a trouvé un travail – mal payé – comme quoi c'est possible (sous-entendu ces

fainéants de chômeurs), ça vous énerve ?

Attentat terroriste perpétré par les indépendantistes de Trifouillis-les-Oies qui ont outragé le drapeau français – vive émotion de tous les partis politiques qui rappellent leur détermination à défendre la République, vous vous en tapez ?

La guerre en direct au nom de la liberté, du bien et de l'humanitaire, avec le fric caché derrière, ça vous donne la nausée ? Images édulcorées d'un enfant qui fait une guerre oubliée des médias pendant des années, sans dire qu'il est drogué, parfois violé, pour le dresser à la haine, à amputer, à tuer, avec des rites cannibales, vous voudriez savoir et comprendre ? (Et puis quoi encore ?)

« On est fasciné par ce qui nous exclut » (Baudrillard)

Émissions racoleuses à ras le caniveau, vous sentez une odeur d'égout ? Publicité envahissante et abrutissante, que vous payez en achetant le produit, vous ne retrouvez pas la même chose dans le produit frelaté ?

Sports magnifiant l'agressivité, le culte du héros super dopé médiatique et cher – gros plan sur la marque du sponsor que vous payez en achetant le produit – et ses gladiateurs barbares, vous perdez votre plaisir ludique ?

Variétés sirupeuses, paillettes et effets de scène éculés, rengaines vendues au kilomètre, vous prenez le tube de l'été pour une crème à bronzer ? Spectacle des grands et des riches de ce monde au luxe tapageur payé sur la misère, à l'ennui bruyant et médiocre, suffisants mais

pas nécessaires, guindés et surfaits, pleins de fausse commisération pour le bon peuple tenu en servitude, vous en avalez votre dentifrice ?

C'est normal. C'est fait pour ça. Médias merdiques qui hallucinent un simulacre de réalité pour crétiniser la population et conditionner les esprits. L'existence même des médias et du journalisme s'interpose entre la personne et sa réalité. On leur délègue le soin de nous mettre en spectacle et de nous commenter. Écouter la voix de son maître. Big Brother parle à votre place et pense pour vous. C'est pour ça que vous le regardez ?

Les médias donnent une représentation et une signification falsifiée de la réalité. La mystification fait appel aux processus primaires de la pensée. Tout ou rien, partie pour le tout, commentaires sur la forme pour éluder le sens, contenant – forme pour contenu – sens, la représentation se met en spectacle pour annuler la signification. La personne en place des idées. Objet pour sujet, effet pour cause, le rapport de cause à effet, à l'origine de la filiation des idées et de la filiation identitaire, est escamoté. C'est la mort du symbolique qui permet à l'imaginaire de parler du réel dans l'unité de la personne.

« La réalité est une hallucination qui réussit au moi » (Freud)

Et la télévision est une hallucination qui ne réussit pas au moi. Dernière minute : Rassurez-vous. Vous aurez encore droit aux faits divers, aux faits divers et aux faits divers, aux départs de vacances et au retour, à la tournée des plages propres, à la canicule en été et au froid en hiver, petite larme pour les sans-abri à Noël, aux fausses querelles politiciennes, aux méchants arrêtés par la gentille police, à la belle armée qui veille sur nous, à la religion qui nous donne une âme immortelle en échange de notre soumission, aux soldes, à l'expansion de l'élevage écologique des escargots, à l'hagiographie enjolivée d'une vedette, au résultat du loto, au championnat de rototo avec interview en direct, au reportage sur une dictature – sans dire qu'on l'a soutenue car ça rapportait – mais c'est pas chez nous que ça arriverait, aux malheurs des capitalistes avec l'effondrement de la Bourse, au défilé de mode pour bourgeois friqués, au petit bourgeois consommateur comme idéal d'existence, aux grévistes privilégiés qui lèsent les usagers, au bon patron qui prend tout l'argent pour notre bien à tous, à la famine qu'on fait semblant de découvrir sans en expliquer la cause – envoyez vos dons, à la catastrophe machin, au racolage actif de la pub, à l'info qui ressemble à de la pub. À demain. Mais pourquoi il n'y a pas l'horoscope ?

« Il paraît que la vérité est aux toilettes, et qu'elle n'a pas tiré la chasse. La vérité, c'est dégueulasse. » Leo Ferré.

J. M.

À Mons, ô merveille ! l'anarchisme à la une



Roger Dadoun

DANS LA GRISAILLE de cette fin février, à travers le gris des gares encombrées et des trains perturbés, c'est sans guère de nerf que par Lille j'allais à Mons (Belgique) pour le colloque de l'université de Mons-Hainaut sur le thème, qui me concernait trop pour que je m'abstienne : psychanalyse et politique.

Le colloque se déroulait au Mundaneum, espace original créé il y presque un siècle avec vocation d'archiver, de « classer le monde ». Je montais sans conviction la rue menant au dit lieu, en ruminant toute une dramaturgie opposant les phalocrates et les matricielles, en me reforgeant le concept d'« utérotopie » (utérus et utopie), en repensant aux moyens d'illustrer l'« univers séductionnel » et l'hilaro-fascisme de la télévision, regrettant de n'avoir pas emporté quelques esquisses publiés dans le *Monde libertaire*, ainsi que le recueil d'exposés faits à Publico avec Philippe Garnier et Lesage de La Haye et publiés par l'Atelier de création libertaire sous le titre *Psychanalyse & Anarchie*.

Psychanalyse & Politique : domaines inséparables, dont il me fallait démontrer la nécessaire complicité sur de solides exemples, avec des auteurs et œuvres d'inspiration libertaire. Et voici : approchant de l'adresse indiquée, que vois-je, barrant en hauteur toute la largeur de l'artère : un immense calicot noir affichant le

nom « Mundaneum », mais accolé à, je me frotte les yeux je lis je relis, oui ça ne fait aucun pli, c'est bien « L'anarchisme à la une » qui se lit là-haut (« plus près de Toi, mon Dieu »?) en long et en large, les pointes lancéolées (ollé!) du grand A alerte et acéré d'Anarchie crevant le Ciel.

En plein Mons, c'est merveille! « L'anarchisme au Mundaneum? », s'interroge Daniel Lefebvre, dans la substantielle brochure illustrée formant catalogue où sont présentés et commentés les portraits, affiches, déclarations et ouvrages de l'anarchisme issus des riches collections d'archives du Mundaneum. Et tandis que je rôde dans la vaste salle au centre de laquelle tourne une gigantesque mappemonde, m'accueillent les têtes familières et graves (beaucoup de barbes), Bakounine, Kropotkine, Stimer, et même Tolstoï, les fortes et percutantes images dénonçant l'injustice et clamant la révolte, un poignant ensemble d'affiches sur la guerre d'Espagne (1936-1939), moment peut-être où l'Europe, en méprisant et écrasant dans l'œuf les initiatives libertaires, a basculé dans l'horreur, des caricatures qui n'ont rien perdu de leur tranchant (inconscient du proprio oiseau de proie: « J'ai doublé mes loyers... Si je dédoublais les termes ») et, sous vitrines, des livres rares au parfum d'écrits vénérables.

Ouvrant mon exposé en fin de colloque, je souligne le sentiment d'heureuse adéquation existant entre mon propos et le cadre où il se donne, et suggère de mettre mon intervention sous le signe de la joie (un Freud libertaire; « Freude » en allemand : joie). Aurais-je été informé de l'exposition, je me serais attaché à reprendre en clé psychanalytique les pensées et discours affichés sous nos yeux.

J'évoque le groupe « Psychanalyse et politique » créé dans la foulée du Mouvement de libération des femmes : comment alors ne pas montrer à quel point les femmes anarchistes (« l'anarchisme, côté femme(s) » : Louise Michel et Emma Goldmann) ont joué un rôle

déterminant, et toujours actuel, dans un féminisme qui ne soit ni mode ni sectarisme, mais ouvre des perspectives concrètes de libération des deux sexes. (La psychanalyse aurait à se pencher sur certains sectarismes et engouements – universitaires, philosophes, etc. – « libertaires ».)

En se dressant contre la prééminence de la libido phallique (Loi du Père, Nom du Père) d'une orthodoxie freudienne étriquée, le féminisme d'inspiration libertaire en débute les projections et prolongements au plan politique, marqués par le triomphalisme (deux « 1 ») de l'Un, du Monos: monothésismes ex-altant l'Unique, Père Créateur, monarchies et empires, totalitarismes modernes érigés en culte de l'Un-Seul. Mon regard se porte vers le panneau montrant un profil de Max Stirner, avec une citation de son livre, l'Unique et sa propriété, édition allemande sous vitrine. Occasion, unique en l'occurrence, de faire la distinction, cruciale, entre l'Unique du Pouvoir, dont Freud, avec le Despote de la horde primitive de Totem et tabou, offre un modèle quasi caricatural (mais ils sont tous, Dieux, Monarques, Führers, Présidents, des caricatures d'humanité), et le sujet individuel,

qui est lui aussi un « unique », mais dans un sens radicalement différent: il est, et c'est la merveille même de toute humanité, au plan biologique, anthropologique, psychique et éthique, un être « unique », modalité de l'unique qui, non seulement ne lèse pas et n'empiète pas sur autrui, mais au contraire contribue à le nourrir, le faire exister, l'exhausser; comme tel il doit être préservé, cultivé, exalté dans son unicité (Pelloutier: nous sommes « les amants passionnés de la culture de soi-même ».) L'Unique du Pouvoir travaille à la mort, l'unique individuel (libertaire) travaille à la vie – il veille au vivant.

R. D.

L'anarchisme à la une, les différents visages de l'anarchisme vus à travers les collections du Mundaneum, 76, rue de Nimy, 7000 Mons, Tél. 0032 (0)65 31 53 43. Du 23 février au 12 juin 2005. Commissaires: Jacques Gillen, Daniel Lefebvre, scénographie: Martial Prévert. Exposition itinérante (soixante brochures, cinquante affiches, trois cents titres de journaux), s'adresser à Manuela Valentino, chargée de projets au Mundaneum, 065/39.54.82.

Chroniques de la toile, mars 2005

VOICI DE NOUVEAU quelques nouvelles du monde virtuel. Vous êtes anarcho-syndicaliste, vous parlez un peu anglais et vous êtes curieux. Donc, vous entrez sur un moteur de recherche et vous tapez « anarchosyndicalism ».

Parmi tous les sites proposés il y a celui qui a le suffixe .org

Allez-y, vous ne serez pas déçu du voyage. Celui qui trouvera le rapport entre le contenu de ce site et l'idée que nous avons de cette idée pourra négocier un abonnement gratuit avec l'administrateur de notre hebdo favori.

Les Bourses du travail, vous connaissez. Ou vous croyez connaître. David Rappe est passé en Alsace faire deux conférences passionnantes sur ce sujet et il a publié un livre très complet sur la Bourse de Lyon, aux éditions de l'Atelier de création libertaire. Pour compléter ce travail, je vous invite à faire un tour, mais un grand, sur le site consacré à Fernand Pelloutier. Le fondateur des Bourses du travail se partage ce site avec une histoire du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarcho-syndicalisme en France et dans le monde. Passionnant.

Allons au cinéma! Vous connaissez sans doute le film *Un racisme à peine voilé* ou bien *Pas un pas sans Batif*. La Flèche Production, qui est leur producteur, a un site très bien fait qui permet de télécharger les bandes annonces des nombreuses

œuvres réalisées. On y trouve des photos des films, des interviews des auteurs.

À l'écoute des nouvelles du monde, on peut avoir l'impression que le conflit israélo-palestinien entame le début du commencement de la fin de ce cauchemar. En attendant, il faut aller voir ceux qui sur place, du côté israélien, résistent. Ceux que l'on a appelés les refuzniks. Ils continuent. Il y a « Courage to refuse », « Yesh Gvul ». Il y a aussi « New Profile » qui rassemble des féministes, femmes et hommes. Ils déclarent:

« Nous sommes convaincus que nous n'avons pas besoin de vivre dans un État caserne. » Ce groupe a un nom significatif: Mouvement pour la Civilisation d'Israël.

Pour terminer ce tour du monde, parlons des Femmes en noir. Ces femmes qui tournent en rond en tenant des pancartes réclamant des informations sur leurs proches disparus. Il existe un site qui donne les liens et des infos sur ce qui se passe dans le monde entier. Inspiré de l'action des Folles de la Place de Mai en Argentine, Women in black s'est répandu dans le monde entier, d'Israël en Inde et aux Philippines. Au revoir et à bientôt.

L'araignée

araignee@plusloin.org

Les liens sont sur araignee.plusloin.org

le Traité d'athéologie de Michel Onfray

LA LITTÉRATURE ATHÉE est bien maigre, elle suffoque sous des rayonnages poussiéreux de théologies abscones, mais un pavé vient d'être jeté dans la vitrine des superstitions, ce miroir aux alouettes des mono- et poly-thésismes. Le forfait est à mettre à l'actif de Michel Onfray, philosophe populaire au sens de l'université éponyme qu'il anime à Caen.

Son vigoureux *Traité d'athéologie*, qui vient d'être publié chez Grasset et qui, en d'autres siècles, aurait alimenté les brasières d'autodafés toujours plus voraces, vient enfin combler une lacune, celle de l'expression d'un athéisme véritable. Dans ce pamphlet jubilatoire, Onfray le libertaire conchie toutes les religions, ces alliées éternelles du pouvoir et de l'État. Onfray l'hédoniste, renvoie ces fables aux frustrations sexuelles et aux névroses qu'elles génèrent et exploitent. Et Onfray le philosophe, le nietzschéen, exhume Meslier, d'Holbach et Feuerbach de l'oubli dans lequel les « déicoles » et les « christicoles » se sont empressés de les enterrer.

Contre les religions et cette notion de dieu qu'elles ont inventé, Michel Onfray propose l'athéisme, non pas en tant que thérapie mais en tant que « santé mentale recouvrée ». Il faut lire son diagnostic psychiatrique de Paul de Tarse, cet « avorton » névrosé dont l'hystérie a contaminé l'humanité. Pour Paul comme pour les gourous de toutes les religions, la haine de l'intelligence accompagne celle du corps, signe de l'exécution totale de l'individu. La prière et les rituels ont toujours mieux exercé la mémoire que l'intelligence, aime à dire l'auteur...

C'est ainsi que l'Église est passée à côté de toutes les grandes découvertes scientifiques depuis dix siècles, belle prouesse.

L'islam, lui, n'a fait que diriger la science dans l'obscurité de l'impasse religieuse, sa seule finalité en terre musulmane.

Rejetant la timidité, voire la cécité, de certains laïques, Onfray désigne les textes dits sacrés comme le siège fondamental de l'absurdité, de l'incohérence, de la haine de la vie, de la fascination pour la mort, seul destin envisagé pour les athées. Ne pas penser de façon autonome mais croire, croire à des fictions pour enfants et se soumettre pour l'éternité à ces fariboles, illusions, inventions, telle est l'essence des religions.

Nicolas

Roland Bosdeveix

MAURICE



JOYEUX

Editions du Monde Libertaire - Paris

« Entre l'anarchisme et le marxisme, il n'y a pas de conciliation possible. Le marxisme maintient l'homme dans le cercle qui enserrme les sociétés de classes, quel que soit le système dont elles se réclament, l'anarchisme sort l'homme de ce cercle. Malgré ses précautions, le marxisme n'est qu'une adaptation des sociétés de classes avec des moyens appropriés. L'anarchisme est rupture. C'est la civilisation de l'Homme en lutte contre toutes les formes d'oppression. »

Ainsi écrivait Maurice Joyeux.

Les Editions du Monde Libertaire se devaient de consacrer un livre à celui qui, par son action et sa pensée a marqué, et marque encore aujourd'hui, le mouvement libertaire français.

Maurice Joyeux se montra, sa vie durant, ouvert à toutes les pistes dès lors que le principe fondateur s'appuyait sur cette notion chère qui s'appelle : la liberté, et, en brisant les conformismes, Maurice Joyeux construisit les adaptations de la pensée libertaire nécessaires au monde contemporain. Il reste, encore aujourd'hui, l'un des principaux artisans de sa reconstruction.

Roland Bosdeveix, qui fut un de ses compagnons de combat pendant plus de vingt ans, raconte Maurice Joyeux dans ces pages. Il raconte le personnage d'abord, celui qui passa de la révolte (qui le conduisit plusieurs fois en prison) à l'action révolutionnaire et à la création de la Fédération Anarchiste. Dans

une deuxième partie l'auteur Editions du Monde Libertaire - 9 Euros s'attarde et analyse l'œuvre et la Libération. 1159-3482 théorie de Maurice Joyeux. ISBN 2-903013-94-2



Un apéro libertaire

Tous les vendredis, de 18 heures à 19h30, le groupe Idées noires de la FA région parisienne vous invite à son apéro-libertaire hebdomadaire. Apportez votre bonne humeur, votre convivialité et une bouteille et venez partager le tout au 145, rue Amelot, 75011, Paris, métro Oberkampf, République ou Filles-du-Calvaire.

Il est arrivé...

Le catalogue général de la librairie du Monde libertaire est arrivé. Vous ne l'avez pas encore commandé ? Demandez-le par courrier postal à Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris Publico vous accueille du lundi au vendredi de 14 heures à 19h30 et le samedi de 10 heures à 19h30



Samedi 12 mars

Chroniques syndicales de 11h30 à 13 heures Recevra Michel Gollac et Serge Volkoff pour leur livre les Conditions de travail aux éditions La Découverte.

Lundi 14 mars

Les destinées de l'Histoire de 18 à 20 heures Avec Véronique et Pierre Salou, pour leur livre en souscription aux éditions Tirésias, Les Républicains espagnols au camp nazi de Mauthausen, sous titré Le devoir collectif de survivre.

Le Monde merveilleux du travail de 20 à 21 heures

Associé à la revue Afrique XXI, l'émission sera consacrée à la guerre d'Algérie, paroles de résistants, autour du dossier du numéro 4, hiver 2005, de la revue. Avec des interviews d'anciens militants.

Mercredi 16 mars

Blues en liberté de 10h30 à 12 heures Emission autour du country blues électrifié.

Samedi 19 mars

Nuit OFF à 23 heures Sur l'inévitable histoire sonore de The Can!

Lundi 21 mars.

Le Monde merveilleux du travail de 20 à 21 heures

Aura, sous réserve pour sujet SCOP, État, patron délocalisation et autogestion. Rencontre débat autour de l'expérience des salarié.e.s de Lustucru riz à Arles.

Mardi 5 avril

Idéaux et débats de 18 à 19h30 Sera consacré à Howard Buten autour de son livre Buffo au édition Actes Sud.

Mercredi 23 mars

Blues en liberté de 10h30 à 12 heures Émission autour des nouveautés, tournées... 1

89.4 MHz
en région
parisienne

Jeudi 10 mars

Paris 11^e

Débat autour de la misère humaine en milieu publicitaire organisé par la librairie Quilombo, au CICP, 21 ter, rue Voltaire à 19h45.

Caen

Dans le cadre du FSL, le collectif caennais d'organisation du forum social libertaire organise une projection du documentaire *Ouvrier, c'est pas la classe*, suivie d'un débat sur le travail, à 19h30, à l'Université de Caen, amph 2000, bât. Sciences campus 1.

Bordeaux

Soirée autour de la critique des médias, organisée par Acrimed et la librairie du Muguet, à 20h30, 7, rue du muguet.

Vendredi 11 mars

Venissieux

Représentation de *les Monologues du Vagin* à la salle Éric Satie, rue Prosper-Allaric, métro Venissieux, à 20h30. PAF : 7 euros.

Marseille 1^{er}

Conférence débat avec Luciano Lanza à l'occasion de la sortie de son livre *La ténébreuse affaire de la Piazza Fontana*, aux éditions de la CNTRP à 19 heures à la librairie l'Odeur du temps, 35, rue Pavillon, métro Vieux-Port. Tél. 0491 54 81 56

Paris 5^e

Colloque sur Louise Michel au Centre Panthéon, 12, place du Panthéon, Salle du Conseil, Galerie Soufflot, 1^{er} étage, de 14 à 19 heures.

Saint Denis (93)

Réunion publique organisée par le groupe Henry-Poullaille de la FA, autour du thème : « Matérialisme, laïcité et athéisme : Un trio indissociable », avec la participation de Marc Silber

stein, à 19 heures, à la Bourse du travail de Saint-Denis, 9, rue Génien, métro ligne 13, station Porte-de-Paris.

Samedi 12 mars

Paris 18^e

Rencontre débat avec Jean-Manuel Traimond, autour du thème de La critique du progrès technique d'après Ivan Illich, Jacques Ellul et Paul Virilio, à La Rue, 10, rue Robert-Planquette, métro Abbesses ou Blanche

Bordeaux

Représentation par la troupe Les petits tréteaux, à 20h30, de *Fragments autour de la guerre d'Espagne*, à la librairie du Muguet, 7, rue du Muguet.

Paris 5^e

Suite du colloque sur Louise Michel de 9 à 19 heures, à la Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, amphithéâtre Turgot.

Dimanche 13 mars

Paris 11^e

Soirée de solidarité aux longues peines et à Lucien Léger. Débat animé par le comité de soutien pour la libération de Lucien Léger et Gabriel Mouesca, président de l'Observatoire international des prisons, puis musique avec Mispent Youth (punk-rock) et les Skalopes (ska). À partir de 17 heures, au CICP, 21 ter, rue Voltaire. PAF : 5 euros.

Vendredi 18 mars

Besançon.

Réunion publique organisée par le groupe Proudhon de la FA sur le thème de l'Altermondialisme et l'anticapitalisme, avec Michel Barrillon et l'équipe de la revue Charivari, au 5, rue Marulaz, à 20h30.

Paris 11^e

Vernissage de l'exposition

de collage d'Éric Coulaud, à 18 heures à la librairie Publico, 145, rue Amelot, métros Filles-du-Calvaire, Oberkampf ou République

Samedi 19 mars

Gand (Belgique)

5^e foire internationale du livre alternatif & libertaire à « De Centrale », Kraankindersstraat 2, de 10 heures à 20 heures. Entrée libre.

Samedi 21 mai

Paris 18^e

Rencontres débats avec Éric Hazan, autour de son livre : *Chroniques de la guerre civile*, à La Rue, 10, rue Robert-Planquette, métro Abbesses ou Blanche.

Mardi 22 mars

Ivry

Le groupe libertaire d'Ivry (Fédération anarchiste) organise une réunion publique : "la liberté contre l'État; socialisme libertaire ou socialisme autoritaire?". À partir de 20 heures, au Forum Léo-Ferré, 11 rue Barbès (face au moulin), M° Pierre-Curie ou Porte-d'Ivry. Entrée libre, bar et petite restauration sur place.

samedi 26 mars

Bordeaux

Vernissage d'une expo photos sur la Bulgarie, à 19 heures, à la librairie du Muguet, 7, rue du Muguet.

agenda



Forum social libertaire

Maison de l'université

place Émile-Blondel

à Mont-Saint-Aignan



Débats
Salon du livre

14H

Film

Moulinex, la mécanique du pire

20H

Théâtre

Putain d'usine

21H

Concert

Fred Alpi

Samedi

12 mars

2005

de 13 à 23 heures

Designs: Olibri

Le Forum social libertaire est organisé par la librairie l'Insoumise, les groupes de Rouen-Caen-Le Havre de la Fédération anarchiste et la CNT de Rouen